

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE
DOCUMENT DE STRATÉGIE-PAYS (DSP) : 2008-2012

DÉPARTEMENT RÉGIONAL CENTRE (ORCE)
BUREAU RÉGIONAL DE LIBREVILLE (GAFO)

AOÛT 2008

	Page
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS	1
2.1 Contexte politique, économique et social	1
2.2 Options stratégiques et perspectives du pays	6
2.2.1 Cadre stratégique	6
2.2.2 Défis et faiblesses	7
2.2.3 Forces et opportunités	9
2.3 Développements récents en matière de coordination de l'aide et position de la Banque dans le pays	11
III. STRATÉGIE D'AIDE DU GROUPE DE LA BANQUE	12
3.1 Bien fondé de la stratégie d'intervention de la Banque en RGE	12
3.2 Résultats et cibles	15
3.3 Thèmes de dialogue	19
3.4 Risques liés à la stratégie	20
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20

Le présent DSP a été rédigé à la suite de la mission de préparation qui a séjourné du 25 février au 7 mars 2008 à Malabo, Guinée Equatoriale. La mission a été conduite par Monsieur Bassary TOURE, Représentant régional résident du Bureau régional de la Banque à Libreville qui couvre la Guinée Equatoriale et le Gabon (GAFO). La mission était composée de Madame Assitan DIARRATHIOUNE, Macroéconomiste, GAFO et de Messieurs : Taoufik RAJHI, Macroéconomiste, (ECON); Abdoulaye ADAM, Statisticien, Département Statistique ; Gabriel BAYENI, Expert Education, Département du Développement Humain (OSHD); Ibrahim SANOGO, Expert Santé, Département du Développement Humain (OSHD) ; Samba KAMARA, Economiste des Transports, Département Infrastructures (OINF) ; Mohamed EL ARKOUBI, Ingénieur, Département Eau & Assainissement (OWAS) ; Driss KHIATI, Expert Génie Rural, Département de l'Agriculture (OSAN), Patrice MEZUI, Analyste Financier, GAFO, Issa BARRO, Consultant représentant le Département des Réformes Economiques et de la Gouvernance (OSGE) ; Slim Ferjani, Consultant OSHD et Mohamed Ben Slimane, Consultant, OSHD.

TABLEAUX

- Tableau n° 1 Plan stratégique pour le développement de la RGE
- Tableau n° 2 Evaluation de la performance des politiques et des Institutions (2005-2007 EPPI)
- Tableau n° 3 Les sources de la croissance
- Tableau n° 4 Matrice des aides

ENCADRÉS

- Encadré n° 1 Informations de base sur les ressources pétrolières

ANNEXES

- Annexe I (A) Table 5 - Stratégie du Groupe de la Banque
- Annexe I (B) : Encadré n°2 : Grands projets devant impulser la croissance en RGE à l'horizon 2020
- Annexe I (C) Tableau 6 : Programme indicatif des prêts de la Banque à la RGE pour la période 2008-2012
- Annexe I (D) Guinée Equatoriale : Matrice du DSP- 2008-2012
- Annexe II (A) Indicateurs socioéconomiques comparatifs
- Annexe II (B) Tableau des indicateurs économiques et financiers
- Annexe II (C) Tableau des opérations financières de l'Etat
- Annexe III Objectifs du millénaire pour le développement
- Annexe IV : Tableau des aides (UE) en 2007.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	:	Agence française de développement
AN	:	Assemblée nationale
BAD	:	Banque africaine de développement
BEAC	:	Banque des Etats de l’Afrique centrale
CEEAC	:	Communauté économique des Etats de l’Afrique centrale
CEMAC	:	Communauté économique et monétaire des Etats de l’Afrique centrale
CER	:	Communauté économique régionale
DSP	:	Document de stratégie par pays
EITI	:	Initiative pour la transparence des industries extractives
FED	:	Fonds européen de développement
FMI	:	Fonds monétaire international
IDH	:	Indicateur de développement humain
MSBES	:	Ministère de la santé et du bien-être social
OCDE	:	Organisation pour la coopération et le développement économique
OMC	:	Organisation mondiale du commerce
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
ONU	:	Organisation des nations unies
PDGE	:	Parti démocratique de la Guinée-Equatoriale
PIB	:	Produit intérieur brut
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PMI	:	Petites et moyennes industries
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PNDES	:	Plan national de développement économique et social
RGE	:	République de Guinée-Equatoriale
SIDA	:	Syndrome immunodéficience acquise
TVA	:	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	:	Union européenne
UNICEF	:	Fonds des nations unies pour l’enfance
VIH	:	Virus d’immunodéficience humaine
ZEE	:	Zone économique exclusive

EQUIVALENCES MONÉTAIRES

Août 2008

Unité monétaire	=	F CFA
1 UC	=	1,04507 EU
1 UC	=	685,521 CFA

EXERCICE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent Document de stratégie par pays (DSP) 2008-2012 de la Banque africaine de développement (la Banque) pour la République de Guinée Equatoriale (RGE) est conçu en appui au Plan national de développement économique et social (PNDES) de la RGE « Guinée Equatoriale 2020 : Agenda pour une diversification des sources de la croissance ». Le PNDES décline les priorités nationales en vue d'éliminer la pauvreté et de faire de la RGE un pays émergeant à l'horizon 2020, c'est-à-dire un « pôle d'attraction des investissements directs étrangers, qui génère une forte croissance économique et s'intègre avec succès à l'économie mondiale de par ses capacités d'exportation ». Le PNDES a été présenté aux partenaires nationaux et extérieurs de la RGE à la 2^{ème} Conférence économique de novembre 2007. Le dispositif institutionnel de sa mise en œuvre et de son suivi a été adopté par l'Assemblée nationale (AN) en février 2008.

1.2 En appui à l'élaboration du PNDES et au dialogue sur les politiques avec le pays dans ce contexte, le Conseil d'administration de la Banque avait approuvé, en juin 2004, le Document de stratégie intérimaire par pays (DSP) 2004-2006 (ADB/BD/WP/2004/62). Au 31 décembre 2006, fin de la période du DSP intérimaire, la stratégie nationale n'avait pas encore été finalisée et adoptée. Depuis lors, la Banque a fait de l'existence d'une stratégie nationale élaborée de manière participative un préalable à ses interventions futures en RGE.

1.3 Le présent DSP a été élaboré à la suite de la mission de préparation du DSP effectuée en RGE du 26 février au 7 mars 2008. La documentation de base ayant servi à son élaboration comporte le PNDES et les données collectées auprès de l'administration équato-guinéenne, des partenaires extérieurs de la RGE et du Département des Statistiques de la Banque. Outre cette partie introductive, le document est structuré en trois chapitres qui sont : (i) contexte et perspectives du pays ; (ii) stratégie du Groupe de la Banque ; et (iii) conclusion et recommandations.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS

2.1 Contexte politique, économique et social

Contexte politique

2.1.1 Le régime politique en place en RGE, instauré à la suite d'un coup d'Etat en 1979, préside aux destinées de la RGE depuis lors. L'année 2009 marquera la fin du 2^{ème} septennat du président de la République (depuis 1991, début du multipartisme). Elle est également l'année de la prochaine élection présidentielle. L'Assemblée Nationale

est dominée par la majorité présidentielle qui a obtenu 99 des 100 sièges lors des élections législatives et municipales du 4 mai 2008. Un nouveau gouvernement de 42 membres et comptant 11,9 % de femmes a été nommé par un décret présidentiel en date du 14 juillet 2008, avec à sa tête un nouveau Premier Ministre chef du Gouvernement. Quant au pouvoir judiciaire, il se caractérise par la faiblesse de ses capacités institutionnelles.

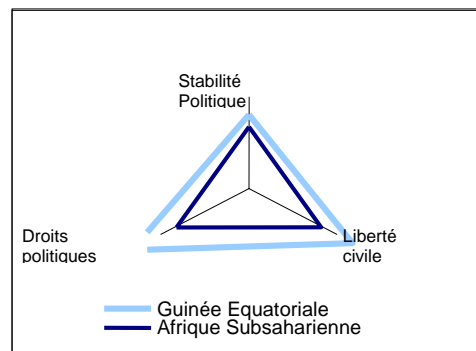


Figure 1 - Contexte politique

Source: Governance indicators, World Bank 2006, Freedom in the world 2006, Freedom House.

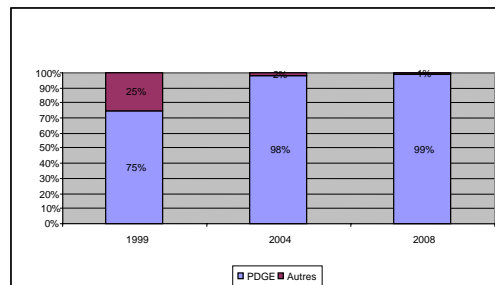


Figure 2 - Evolution des sièges au parlement

Source : Autorités Nationales.

2.1.2 Les partis d'opposition qui non affiliés à la majorité présidentielle n'ont obtenu qu'un seul député au Parlement. Dans ce contexte, l'opposition n'a pas la masse critique pour jouer le rôle de force alternative d'impulsion du processus de démocratisation en cours en RGE, nécessaire pour renforcer la gouvernance institutionnelle. En outre, des Organisations non gouvernementales (ONG) opèrent en RGE. Mais l'impact de leur action en vue de renforcer l'efficacité des ressources publiques et de réduire la pauvreté est très limité du fait de leur faible capacité.

Contexte économique.

2.1.3 Située dans une sous-région d'Afrique centrale comprenant principalement des pays francophones, la RGE a adhéré à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en 1995. Elle compte une population d'un million cent mille habitants (1,1 million) selon les sources officielles. Son appartenance à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), un espace d'intégration économique de 124 millions de consommateurs, constitue une opportunité dans la perspective de la valorisation des importantes ressources halieutiques, minières et forestières dont dispose le pays. L'exploitation du pétrole et la liquéfaction du gaz (entamée en 2007) constituent les premières initiatives d'envergure de valorisation de ces ressources naturelles. Ainsi, le Produit intérieur brut (PIB) par habitant est estimé à 19 174 \$ US en 2007, soit plus de 26 fois son niveau de 1996, largement supérieur à la moyenne africaine (cf. figure ci-contre), contraste avec la persistance de la pauvreté qui touche plus de 77 % des équato-guinéens (selon l'enquête sur le profil de pauvreté de 2006) et une espérance de vie de 52 ans en 2007 contre 54 ans en Afrique subsaharienne.

PNB par habitant (2007)	USD 19 174
Superficie	28 051 km ²
Population (2006)	1,1 million
Langue officielle	Espagnol Français,
Espérance de Vie à la naissance	52,8 ans


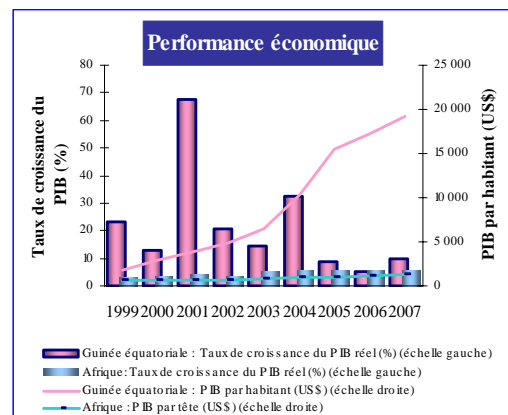



Figure 3 : Source : BAD : Département statistique

Performance économique et sources de la croissance

2.1.4 Le taux de croissance du PIB réel, après avoir atteint un niveau moyen supérieur à 20 % au cours de la période 2000-2005, enregistre une tendance à la baisse en se situant à 7,6 % en moyenne au cours des deux dernières années (2006-2007). En effet, la contribution du secteur pétrolier à la croissance a été négative (de -2,9%) en 2006, avec une production de pétrole brut (17,1 millions de tonnes) qui a chuté de 4,5 % par rapport à son niveau de 2005 (17,9 millions de tonnes). La baisse de rendement du principal champ pétrolier (Zafiro) et certains changements intervenus dans la nomenclature des produits dérivés du pétrole en seraient les causes principales. En 2007, cette baisse a été légèrement compensée par : (i) la mise en exploitation du champ Okoumé ; et (ii) le démarrage des activités de liquéfaction du gaz.

2.1.5 La croissance du PIB est tirée par : (i) les investissements importants réalisés dans le secteur des hydrocarbures, estimés à une moyenne annuelle de 86 % du total des investissements privés considérables dont bénéficie la RGE depuis 2000 , et évalués à 35% du PIB en moyenne

annuelle sur la période 2000-2007 ; (ii) le dynamisme des secteurs de la construction et des infrastructures, résultant des dépenses d'investissements publics importants réalisés dans ces secteurs ; et (iii) une demande extérieure soutenue pour les produits pétroliers.

Encadré n°1. Information de base sur le secteur des hydrocarbures. La RGE dispose d'importantes réserves pétrolières dont celles prouvées sont estimées à 1,8 milliards de barils. Ces réserves prouvées soutiendraient un niveau de production économiquement rentable pour les 20 prochaines années eu égard aux perspectives d'évolution du prix du baril. Depuis 1997, la production de pétrole est en nette progression et est passée de 57 200 baril/jour à 370 000 barils/jours en 2007. Cependant, le pic de production serait déjà atteint et la phase de stagnation voire de baisse serait déjà entamée. Sur les trois principaux champs en exploitation (Zafiro, Alba et Céiba) la production de Zafiro (contrôlée par Mobil, Exxon et l'Etat Guinéen) était en baisse d'environ 4,5 % en 2006. L'impact de cette baisse a été légèrement atténué par la mise en exploitation, en 2007, du champ Okoumé et la production de gaz qui apparaît comme une source de revenu alternatif dans la perspective de l'épuisement de la ressource.

En effet, la RGE regorge de réserves gazières dont l'exploitation sous forme de gaz liquéfié a démarré en 2007. Les réserves prouvées sont estimées à 40 millions de m³. En 2007, la production de méthanol et de gaz liquéfié a augmenté significativement pour atteindre un niveau de 3,16 millions de m³. La production de gaz, en particulier de méthanol apparaît aujourd'hui comme une alternative à la baisse de la production de pétrole en RGE.

2.1.6 Ainsi le secteur pétrolier a généré 87% du PIB en 2006. Les autres secteurs y ont contribué pour moins de 15 % en dépit du dynamisme relatif enregistré dans les secteurs des infrastructures et de la construction. La RGE n'a pas signé de programme de réformes avec le FMI depuis le dernier Programme de croissance et de réduction de la pauvreté -PRGF- (couvrant la période : février 1993 - février 1996) et le démarrage de l'activité pétrolière en 1997 qui, depuis lors procure d'importants revenus financiers à l'Etat. Toutefois, compte tenu de la faiblesse des capacités nationales de planification, de programmation et d'allocation des ressources financières du pays, le FMI a continué de jouer un rôle de conseiller des autorités équato-guinéennes. L'objectif visé est : (i) d'améliorer l'allocation des ressources financières du pays (qui s'est traduite par le désendettement du pays, la création d'un Fonds pour les générations futures, des placements financiers, des investissements dans les secteurs sociaux, l'adhésion à l'EITI, etc.) ; et (ii) d'assurer la soutenabilité à long terme des finances publiques en encourageant les réformes fiscales et celles relatives à l'environnement des affaires en soutien à la stratégie de diversification de l'économie. A cet effet, trois missions au titre de l'Article IV ont été réalisées depuis 2005. Le rapport sur les normes de transparence dans la gestion des finances publiques a également été réalisé en 2006. Enfin, un accord de service d'assistance technique à la gestion des finances publiques a été conclu avec le FMI en 2006.

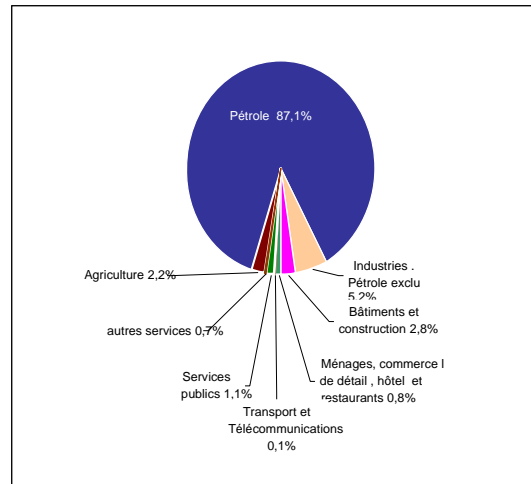


Figure 4- PIB par secteur (2006)

Source: African Economic Outlook, ADB-OCDE 2007/2008.

2.1.7 L'initiative du Gouvernement de donner une impulsion à la diversification des sources de la croissance est encouragée par les partenaires extérieurs en l'occurrence la Banque et les Institutions de Bretton Woods. Dans ce contexte, l'analyse du profil de compétitivité de l'économie a permis de cibler de grands projets devant impulser la croissance en RGE à l'horizon 2020. Elle le serait à partir de quatre grands secteurs notamment l'énergie et mines, la pêche et l'aquaculture, l'agriculture et les services (cf. Annexe I (B)). Sur la base des projections effectuées par les autorités nationales, ces secteurs pourraient générer au moins le quart du PIB à l'horizon 2020, contribuant effectivement au processus de diversification des sources de la croissance.

2.1.8 Le solde budgétaire excédentaire est estimé à 16,5 % du PIB en moyenne annuelle sur la période 2000-2007 avec un pic de 23,5 % du PIB observé en 2006, et ce en dépit de la forte progression des dépenses budgétaires en soutien à l'important programme de développement des infrastructures (routières) et de construction (au profit de l'éducation, la santé et les bâtiments administratifs) et la baisse de la production de pétrole. Cette évolution favorable du solde budgétaire est entretenue par (i) la bonne tenue du prix du pétrole et la réforme fiscale de février 2005 qui a contribué à améliorer la collecte des recettes sur les activités du secteur hors pétrolier.

2.1.9 La RGE a adhéré en mai 2005 à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) mais devrait s'engager de manière plus déterminée, notamment dans la publication des recettes pétrolières, la réconciliation des chiffres des compagnies pétrolières avec celles qui seraient publiées par l'Etat par un auditeur indépendant et la publication des contrats pétroliers. La RGE procède à des placements auprès des banques commerciales, mais sans dispositif rigoureux d'anticipation des risques éventuels inhérents à de telles opérations. Elle alimente un Fonds pour les générations futures et d'autres types de dépôts domiciliés à la BEAC. L'inflation est estimée à 4,9 % en 2007 et tend à se stabiliser à ce niveau depuis 2005. Bien qu'ayant un niveau supérieur à la

norme communautaire (3 %), elle est relativement maîtrisée dans un contexte de flux importants de revenus pétroliers, grâce à la politique salariale du pays et au suivi de la politique monétaire opéré par la BEAC au niveau des pays de la CEMAC. Le déficit du compte courant, résultant des importants investissements effectués dans le secteur pétrolier, est résorbé ; Il est passé d'un niveau d'environ - 49 % du PIB en 2001 à un surplus estimé à 1,8 % du PIB en 2007. Les réserves internationales brutes, estimées à plus de 3 milliards de \$ US en 2007, représentent l'équivalent de 7,4 mois d'importations et permettent de soutenir un niveau d'endettement bien en deçà de la moyenne continentale.

Gouvernance

2.1.10 Malgré les efforts faits au cours de ces dernières années, la RGE continue d'être confrontée à un problème de transparence dans la gestion des ressources publiques, de responsabilisation et de corruption dans le secteur public qui le classe en deçà de la moyenne africaine. L'administration publique connaît de sérieux problèmes de capacité liés entre autres au fait que les ministères ne disposent pas d'une expérience de l'administration publique et ne sont pas suffisamment équipés au regard des missions qui leur sont assignées. En particulier, ils ne

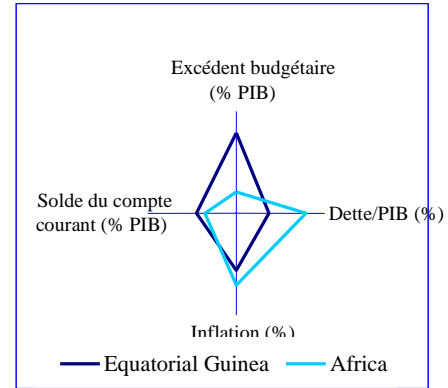


Figure 5 - Gestion Macroéconomique
Source : BAD, Département Statistique

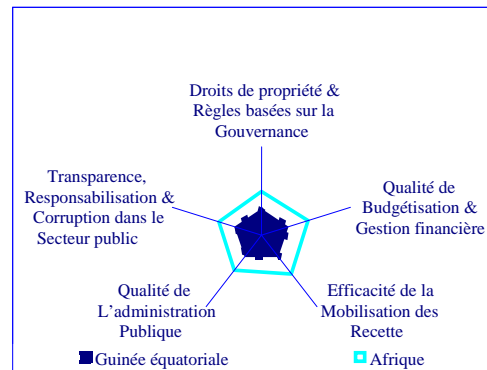


Figure 6 - Gestion du secteur public et des institutions
SOURCE : BAD, Département Statistique

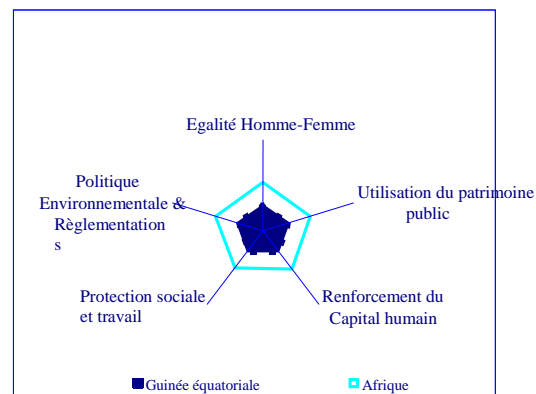


Figure 7 - Politiques d'insertion/Équité
Source : BAD, Département Statistique

disposent pas de système d'information et de gestion du personnel, de planification et d'organisation et méthode. Des lacunes sont également relevées au niveau plus global en rapport avec : (i) les règles de comptabilité publique ; (ii) le processus budgétaire et d'ordonnancement des dépenses ; (iii) des corps de contrôle ; et (iv) les procédures de passation des marchés publics. En outre, l'absence de procédures et d'outils de gestion permettant de contrôler les dépenses limite l'efficacité des ressources publiques.

Contexte social

2.1.11 Les indicateurs sociaux, dans leur quasi-totalité, ont des niveaux inférieurs aux moyennes continentales. En effet, l'espérance de vie à la naissance, estimée en 2007, est de 51,6 ans, contre 54,2 en moyenne pour l'Afrique. Le taux de mortalité infantile est de 92,3 pour 1000, contre 85,3 pour 1000 en Afrique. Le taux de scolarisation au niveau secondaire est de 31,9 %, dont 23 % pour les filles, contre respectivement 44,5 % et 41,8 % au niveau continental. Aussi, les budgets de l'éducation et de la santé de la RGE, rapportés au PIB en 2007 sont respectivement de 1,2 % du PIB et de 0,6 %, contre des ratios moyens pour l'Afrique de 2,4 % et de 4,7 %. Cependant, la RGE enregistre quelques progrès au niveau de la couverture vaccinale des enfants et de l'accès aux services sanitaires. Globalement, la RGE est classée au 127^{ème} rang (sur 177 pays) selon l'indice de développement humain (IDH) publié par le PNUD en 2007.

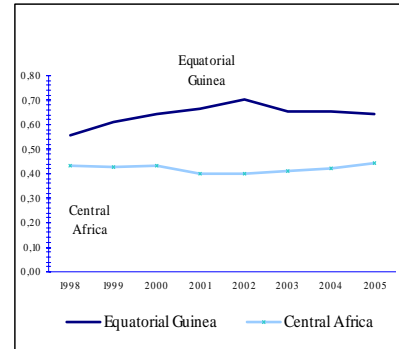


Figure 8 - Indicateur de Développement Humain (IDH)

Source : PNUD.

2.1.12 Dans la perspective d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Gouvernement renforce progressivement sa coopération avec ses partenaires techniques financiers. Dans ce cadre, en juin 2008, il a signé un accord de service d'un montant de 10 millions de dollars US avec les Agences de l'ONU. Il poursuit également le dialogue avec les autres partenaires en l'occurrence la Banque, en vue d'un appui complémentaire à l'assistance technique des Agences de l'ONU, notamment sous forme d'investissements requis en vue de l'atteinte des OMD.

Environnement des affaires et intégration régionale

2.1.13 La faiblesse des *infrastructures économiques* et du *cadre réglementaire et judiciaire* handicape le processus de création de valeur ajoutée à partir des énormes potentialités minières, hydrauliques, halieutiques et forestières dont dispose le pays. A titre d'illustration, les perspectives d'exploitation valorisation des immenses ressources halieutiques sont freinées par l'absence d'une politique incitative pour le développement du secteur privé. Il n'existe pas de structures de financement pour attirer des promoteurs dans le secteur, en l'occurrence une fiscalité souple et une ligne de financement. L'absence de ports de débarquement, d'ateliers de réparation, d'aires de transformation artisanale et d'unités de production capables de ravitailler les éventuelles entreprises en énergie limite

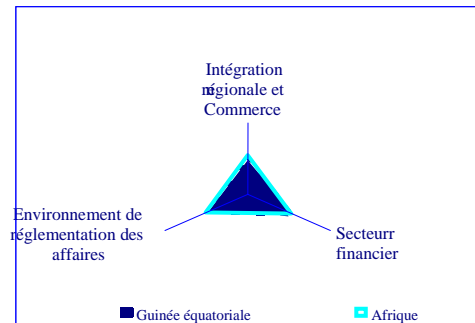


Figure 9- Politiques structurelles

Source : BAD, Département Statistique

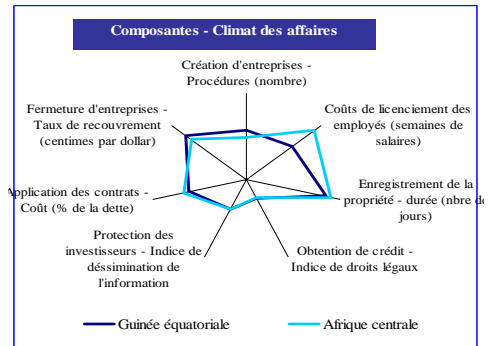


Figure 10 - Composantes Climat des affaires

Source : BAD, Département Statistique

les perspectives de développement du secteur. La faiblesse interconnexion à des réseaux nationaux et régionaux de transports rend l'accessibilité des zones de pêche et d'écoulement des produits très difficile. Par ailleurs, les difficultés de surveillance de la Zone Economique Exclusive (ZEE) hypothèquent le processus de gestion durable de la ressource. L'absence de main d'œuvre aux compétences adaptées à la stratégie de diversification de l'économie et les lenteurs observées au niveau national dans la perspective de la libéralisation du marché de l'emploi et la mise en place d'une politique d'immigration tendant à pallier ses insuffisances constituent une contrainte majeure pour la mise en œuvre du PNDES. D'une manière générale, selon les analyses du Doing Business, la RGE occupe le 165^{ème} rang sur 178 pays considérés en 2008, ce qui constitue un environnement peu incitatif pour les affaires.

2.1.14 Les autorités ont pris conscience de l'importance du renforcement du processus **d'intégration régionale** et du commerce comme des aspects clés de leur stratégie de diversification des sources de la croissance. En effet, outre le fait d'être membre des deux CER (CEMAC et CEEAC), la RGE suit de près le processus de négociation en cours selon une approche sous-régionale des Accords de partenariat économique avec l'Union européenne. En janvier 2008, la RGE a également soumis sa candidature pour être membre de l'OMC et créé un groupe de travail pour conduire les négociations dans ce cadre. La RGE a financé les études en appui au processus de réformes institutionnelles en cours au sein de la CEMAC. Elle observe les règles communautaires d'exonération de droits à l'entrée des produits dans l'espace CEMAC ainsi que le tarif extérieur commun en vigueur avec un taux maximum de 30 %. Cependant, le taux moyen appliqué par la RGE est supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne, ce qui contribue à limiter l'attractivité du pays. Un engagement soutenu du pays en faveur du processus d'intégration économique s'avère nécessaire pour pallier les faiblesses de capacités institutionnelles, les insuffisances de main d'œuvre et l'étroitesse du marché intérieur dans la perspective d'une diversification de l'économie réussie.

2.2 Options stratégiques et perspectives

2.2.1 Cadre stratégique

2.2.1.1 Le nouveau cadre de coopération de la Banque avec la RGE est envisagé en appui au PNDES du pays. La mise en œuvre du PNDES est envisagée en deux phases couvrant les

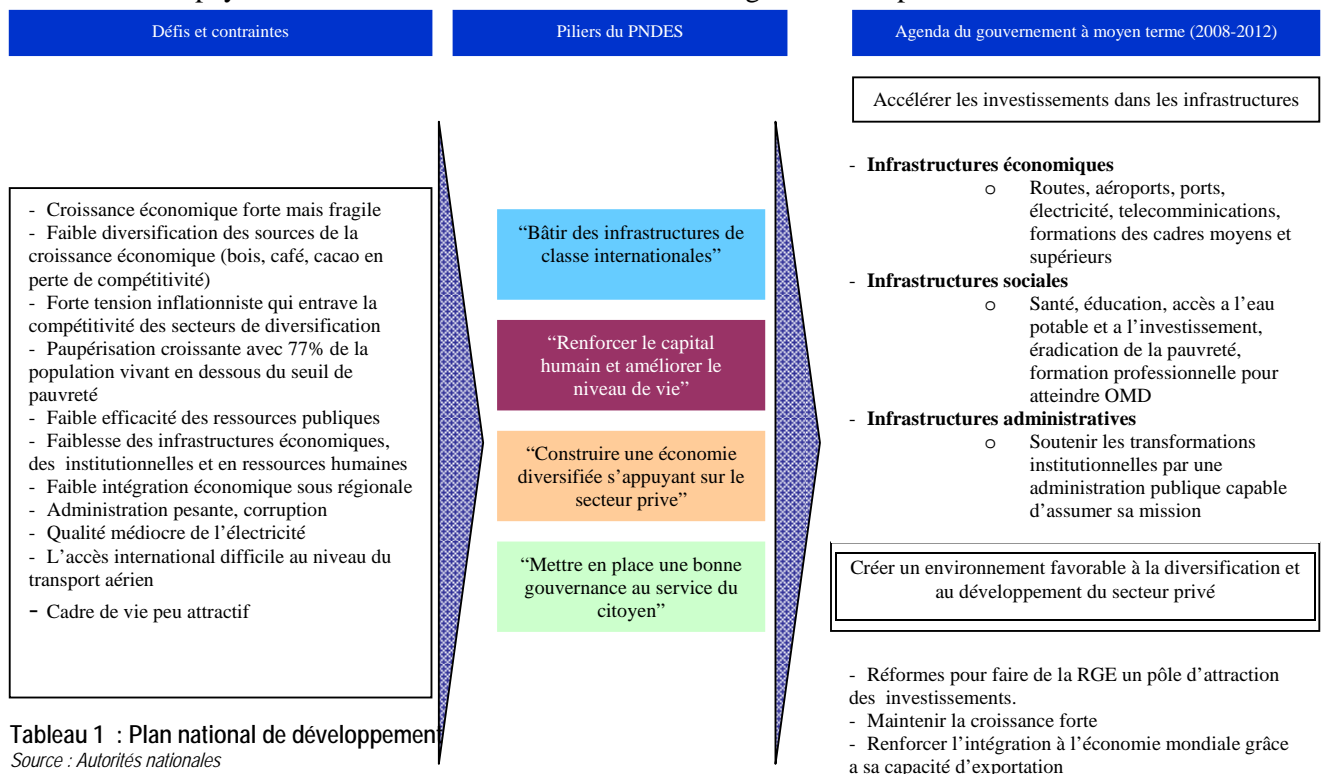


Tableau 1 : Plan national de développement
Source : Autorités nationales

périodes 2008-2012 et 2013-2020. Les perspectives de développement déclinées dans le PNDES reposent sur **quatre secteurs identifiés comme porteurs de valeur ajoutée** en soutien à la stratégie de diversification économique. Il s'agit : (i) des secteurs énergétiques et miniers ; (ii) de la pêche et de l'aquaculture ; (iii) de l'agriculture ; (iv) du tourisme et du secteur financier. Les objectifs stratégiques, les résultats attendus et les lignes d'actions sont définis à travers **quatre axes stratégiques** que sont : (i) construire des infrastructures de classe internationale pour améliorer la productivité et accélérer la croissance économique ; (ii) renforcer le capital humain et améliorer la qualité de vie de chaque citoyen équato-guinéen ; (iii) construire une économie diversifiée s'appuyant sur le secteur privé ; et (iv) mettre en place une bonne gouvernance au service du citoyen.

2.2.1.2 La RGE poursuit, avec l'appui de ses partenaires au développement en l'occurrence la Banque, le processus d'opérationnalisation du PNDES. Le cadre institutionnel de sa mise en œuvre ayant été adopté en février 2008, la Banque a mis à la disposition du Gouvernement les services d'un consultant de haut niveau pour l'aider à préparer la requête devant permettre la mobilisation des ressources du Fonds d'assistance technique des pays à revenu intermédiaire (PRI). Le don PRI est envisagé en appui à l'élaboration du plan d'action du PNDES en termes de besoin en ressources d'assistance technique et d'appui en matériel et logistique en vue d'une appropriation complète du processus d'exécution du PNDES.

2.2.2 Défis et faiblesses

Quatre contraintes et défis majeurs se dégagent de l'analyse de la 1^{ère} décennie de l'ère des revenus pétroliers en RGE et du diagnostic de l'économie effectué lors de la préparation du PNDES.

2.2.2.1 La croissance économique en RGE est forte mais fragile : elle alimente des tensions inflationnistes et fragilise la compétitivité des autres secteurs. Outre leur contribution au PIB réel (plus de 80 % du total) les secteurs pétrolier et gazier génèrent 94 % des recettes budgétaires et plus de 90 % des recettes d'exportation. Par ailleurs, l'activité pétrolière alimente des tensions inflationnistes qui, du fait de leurs effets induits sur les coûts de production de l'ensemble de l'économie, entament la faible compétitivité des autres secteurs. L'exploitation du bois, du cacao et du café qui était la base de l'activité économique dans les années 90 avait été quasiment abandonnée. Une légère reprise a été observée ces dernières années suite à une demande mondiale revigorée pour ces produits. La faible compétitivité des secteurs potentiellement pourvoyeurs d'emplois limite l'afflux des investissements directs étrangers vers ces secteurs. Bien que la RGE figure parmi les pays qui attirent le plus d'investissements directs étrangers estimés en 2005 à 304,2 % de la formation brute de capital fixe, contre 40 % pour la région Afrique centrale et seulement 19,1% pour le continent africain. Aussi, le faible développement du secteur privé national et les difficultés d'accès au crédit auprès du système bancaire national ainsi que son coût élevé sont autant de contraintes au développement des secteurs autres que les hydrocarbures qui ont absorbé jusqu'alors la quasi-totalité des investissements directs étrangers.

2.2.2.2 De nouvelles sources de croissance sont nécessaires pour soutenir de manière durable une stratégie de développement social et de lutte contre la pauvreté. Les disparités de revenu se creusent d'année en année et le déclin de la production de pétrole brut semble être amorcé. Environ 77 % de la population vivrait en dessous du seuil de pauvreté selon les résultats de l'étude sur le profil de pauvreté réalisée en août 2007. Bien que pays à revenu intermédiaire, la RGE est classée au 127^{ème} rang sur 177 pays considérés selon l'IDH. La stratégie de développement des dix dernières années, qui a consisté à investir la rente pétrolière dans : (i) les secteurs des infrastructures ; (ii) le secteur social et (iii) le placement financier **n'est pas**

durable. Elle renforce plutôt la vulnérabilité de l'économie et ne favorise pas le développement d'un environnement concurrentiel et des compétences techniques diverses pour soutenir durablement la diversification de l'économie. L'insuffisance des compétences techniques face à une offre d'emploi non satisfaite fait que le marché de l'emploi en RGE apparaît comme présentant, relativement, des difficultés à la fois à l'embauche et au licenciement, comparativement à la moyenne en Afrique subsaharienne ou dans les pays de l'OCDE.

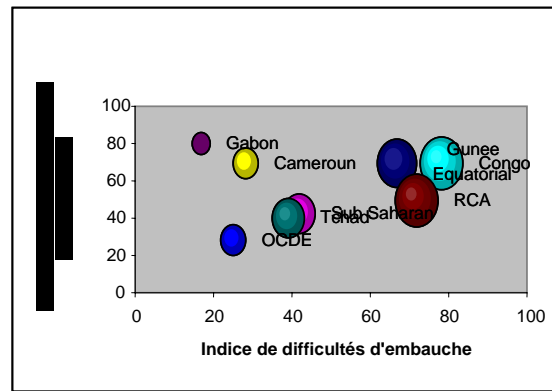


Figure 11 - Marché du travail
Source: *Easy of Doing Business, 2006*

2.2.2.3 L'intégration régionale est nécessaire pour la stabilité, la sécurité et la compétitivité de la RGE. Le marché intérieur qui compte un peu plus d'un million de consommateurs et l'absence de main d'œuvre aux compétences requises pour soutenir la stratégie de développement sont des contraintes réelles au développement durable de la RGE et à la diversification de l'économie. Il y a au niveau des autorités une prise de conscience de ces contraintes. Depuis 2005, la RGE préside le Comité de réformes institutionnelles de la CEMAC et a, dans ce cadre, financé les études préalables requises. Elle continue de mettre à la disposition de la Communauté des services d'Experts internationaux en vue de faire avancer les réformes. Ainsi, la RGE envisage de jouer un rôle politique à la hauteur de son poids financier au sein de la communauté. Elle devrait également davantage voir les deux communautés (CEMAC et CEEAC) comme des opportunités de débouchés et de main d'œuvre en soutien à sa stratégie de diversification de l'économie.

2.2.2.4 Les investissements importants effectués jusqu'alors dans les infrastructures doivent être plus cohérents et mieux ciblés pour bâtir les bases d'une économie plus compétitive. En dépit des ressources financières importantes investies dans le secteur des infrastructures, la RGE présente encore des faiblesses en terme d'infrastructures (route, port, aéroports) répondant aux normes internationales pour soutenir la stratégie de diversification de l'économie.

Années	A. Gestion Macroéconomique			B. Politiques structurelles			C. Politiques sociales d'inclusion / d'Equité					D. Gestion du secteur public et des Institutions					Evalu- tion générale
	1 Macro	2 Fisc al	3 Dette	4 Int..Régio nale /Comm.	5 Sec. Fin.	6 Environ -nement des Affaires	7 Equa- lité Genre	8 Equité vis-à-vis. Resource pub.	9 Resource Humaines	10 Protec- tion Sociale	11 Envi- ronne- ment.	12 Droit à la propriété	13 Gestion Budgé --taire.	14 Mobilisa- tion Revenu	15 Admin. public	16 Corrupt ion Secteur public	
2005	3	4	4	3.0	3.5	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2.71
2006	4	4	4	3	3.5	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2.79
2007	4	4	4	3	3.5	3	2	2	2	2	2.5	2	2	2	2	2	2.82

Tableau 2::Guinée Equatoriale : Evaluation de la performance des politiques et des institutions (2005-2007 EPPI)
Source : Source : BAD, Département Statistique

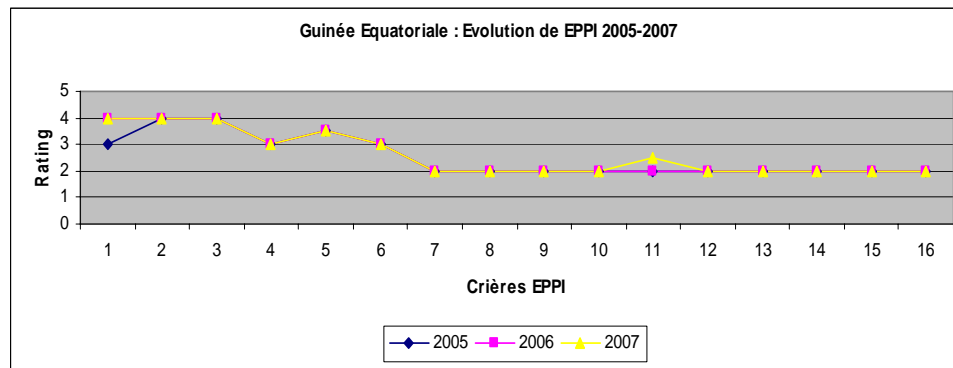


Figure 12 - Evolution de l'EPPI 2005-2007

2.2.2.5 Au cours de la période 2005-2007 on observe des faiblesses au regard de la performance de la RGE en matière des politiques d'inclusion sociale et d'équité et concernant la gestion des institutions. Ce constat est en cohérence avec le choix des axes de concentration du PNDES qui visent : (i) le renforcement de l'efficacité des institutions qui se ferait à travers la fourniture des services publics notamment de santé, d'éducation de transports et la conception d'un appareil statistique fiable (indispensable pour une planification et programmation avisées du processus de développement national) ; et (ii) l'amélioration des revenus et du bien-être des populations qui serait soutenue par une politique de diversification de l'économie, davantage orientée vers les secteurs pourvoyeurs d'emplois (pêche, agriculture, forêt, services financiers).

2.2.3 Forces et opportunités

2.2.3.1 La stratégie nationale de développement de la RGE vise (i) la création de valeur ajoutée dans les secteurs où le pays présente potentiellement un avantage comparatif à la fois au niveau national, sous régional et/ou mondial ; (ii) la mise en œuvre de réformes institutionnelles et celles relatives à l'environnement réglementaire et judiciaire pour faire de la RGE un pôle d'attraction pour les investisseurs étrangers et nationaux ; et (iii) la construction des infrastructures de classe internationale en soutien à la stratégie de diversification de l'économie pour désenclaver des zones de production, créer un cadre incitatif à l'initiative privée et des conditions d'accès attractif aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux.

2.2.3.2 L'avantage comparatif de la RGE au regard des pays voisins réside principalement dans la disponibilité de ressources naturelles minières, forestières et halieutiques, ressources qui suscitent beaucoup de convoitise tant au niveau régional que mondial. Aussi, au cours des dix dernières années, la RGE apparaît-elle comme le pays qui a enregistré le plus d'investissements directs étrangers (bien que concentré essentiellement dans le secteur minier), ainsi que le taux de croissance économique le plus élevé observé dans la sous-région. Actuellement, la RGE détient le niveau de réserves internationales le plus élevé de tous les pays de la CEMAC, estimées à plus de 8 mois d'importations.

2.2.3.3 Par ailleurs, compte tenu des perspectives d'évolution de la demande mondiale, le diagnostic en matière de diversification de l'économie équato-guinéenne indique des niches en rapport avec ces ressources dans lesquelles la RGE pourrait construire sa stratégie de diversification des sources de la croissance. En effet, les principaux partenaires commerciaux de la RGE que sont, à l'exportation, les USA (50 % du total des exportations en 2005), suivis par l'Espagne (11 %), le Canada (7,7%) et la Chine, tous des pays présentant de bonnes perspectives de croissance, des débouchés potentiels en soutien à la stratégie de diversification de l'économie. Le dynamisme des secteurs traditionnels d'exportations contribuera à entretenir une demande intérieure à la fois pour des fins d'investissement et de consommation ; cette dernière

étant entretenue par les emplois induits et les revenus qui en découleraient, au bénéfice de la population. Les principaux pays fournisseurs de la RGE sont les USA (24,6 % du total des importations en 2005) ; l'Italie (20,7%) ; la France (12,1%) et l'Espagne (10,8%).

2.2.3.4 La RGE a entamé les travaux d'extension du port de Luba pour en faire un port en eaux profondes de dimension internationale en soutien à la diversification de l'économie. Cette initiative constitue une force et le pays a programmé plusieurs grands travaux d'infrastructures (routes, aéroport) qui devraient contribuer à modifier le profil de compétitivité de la RGE d'ici 2012. Le pays entend inscrire durablement son action dans la perspective d'une croissance forte.

2.2.3.5 L'option prise par les autorités de rompre avec le passé en déclinant une vision pour le pays sur le long terme constitue également un choix stratégique qui est de nature à rassurer les investisseurs potentiels. L'engagement du pays à dynamiser le processus d'intégration contribuera à renforcer les perspectives de débouchés. Dans ce contexte, la mise en application de manière rigoureuse des orientations déclinées dans le PNDES en matière de réformes macroéconomiques et structurelles est déterminante pour créer durablement la confiance auprès des investisseurs potentiels. Aussi, le renforcement du processus de démocratisation des institutions constituerait un atout pour la stratégie de diversification de l'économie équato-guinéenne en vue d'orienter les investissements directs étrangers vers les secteurs autres que miniers. Le schéma ci-après résume l'analyse ci-dessus.

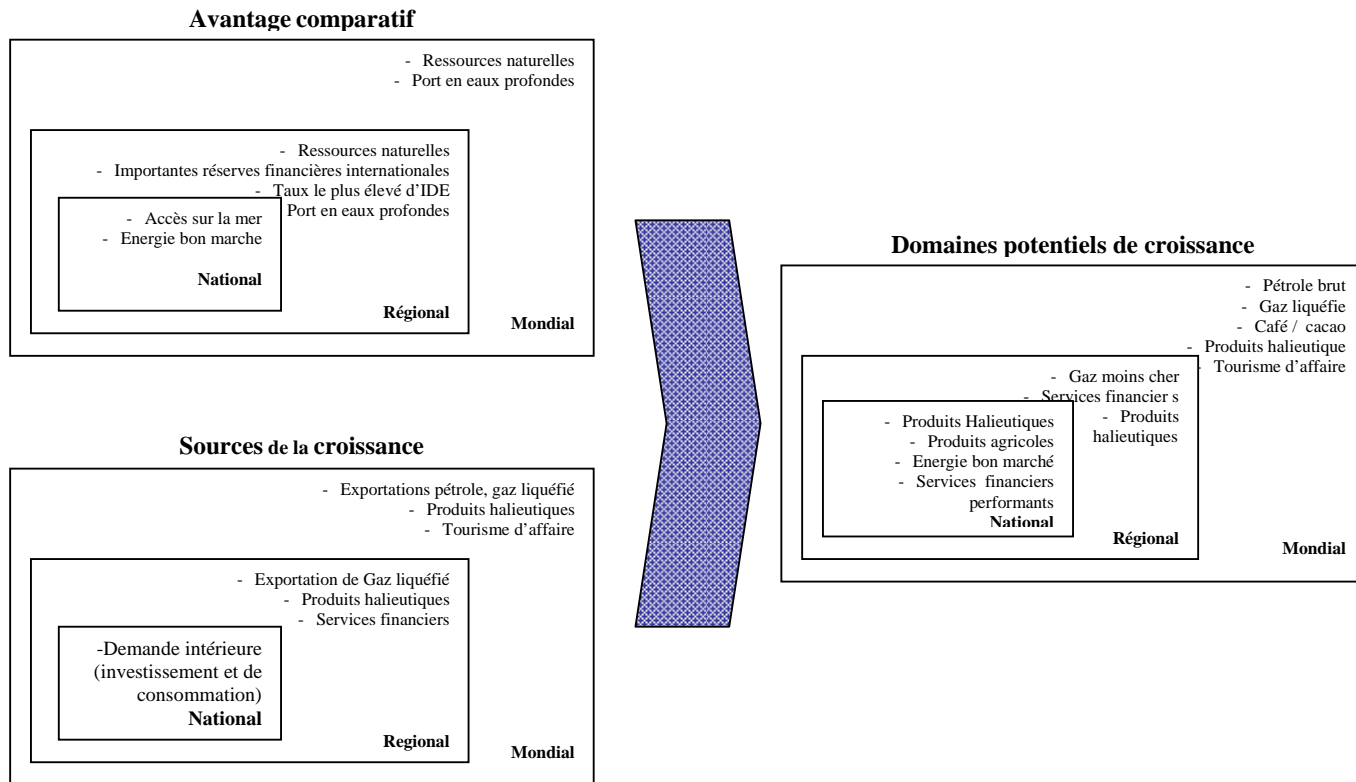


Tableau 3 - Les Sources de la croissance

2.3 Développement en matière de coordination et d'harmonisation de l'aide et position de la Banque dans le pays

2.3.1 Le nouveau statut de pays à revenu intermédiaire et l'importance des surplus budgétaires dégagés (en moyenne 16,5 % du PIB sur la période 2000-2006) font que la RGE recourt de moins en moins aux ressources de l'aide extérieure pour le financement de son développement. Les importants investissements publics réalisés au cours de la période 1999-2004, notamment pour le développement des infrastructures routières, estimés à 765 milliards de F CFA (selon les sources de l'AFD) ont été financés sur les ressources propres. Ce chiffre équivaut à 730 \$ EU/habitant, contre 875 \$ EU/habitant pour les Etats-Unis, 667 \$ EU/hbt pour la France, 265 \$ EU/hbt pour le Gabon et 36 \$ EU/hbt pour le Sénégal.

2.3.2 Ainsi, plusieurs organismes et institutions d'aide au développement privilégient la fourniture de services conseils et de l'assistance technique au titre de leur coopération avec la RGE. C'est dans ce cadre que s'opèrent la coordination et l'harmonisation des interventions des partenaires extérieurs de la RGE, dans un contexte de faible capacité de pilotage stratégique de cette coordination par le Gouvernement. Ainsi, en juin 2006, un Accord de service a été conclu avec le FMI en vue de renforcer la gestion des finances publiques. Des progrès avaient été enregistrés dans la mise en œuvre de cet accord jusqu'en avril 2007 où, pour des raisons de force majeure en rapport avec le personnel impliqué dans cette assistance, celle-ci avait été momentanément suspendue. Cependant, les autorités nationales envisagent de solliciter l'avis technique du FMI pour conduire une étude sur l'avantage comparatif pour le pays entre le placement de ses revenus financiers auprès de la BEAC et celui sur le marché financier international. Aussi, AFRITAC/Centre appuie-t-elle le pays dans le domaine de la gestion de ses finances publiques. L'appui futur de la Banque dans ce domaine se fera en coordination avec celui des autres partenaires extérieurs en l'occurrence le FMI et AFRITAC/Centre.

2.3.3 La RGE a également sollicité les conseils de la Banque Mondiale suite à son adhésion à l'EITI. Cependant, cet appui parvient difficilement à déboucher sur des résultats concrets dans la mesure où la RGE n'a pas encore publié son premier rapport EITI et ne s'est pas non plus adjoint les services d'un auditeur indépendant devant procéder à la réconciliation des revenus pétroliers déclarés par l'Etat avec ceux payés par les compagnies pétrolières au titre des obligations contractuelles et fiscales qui lient ces dernières à la RGE. Dans la perspective de dynamiser leur coopération dans ce cadre et en appui au renforcement du système statistique, la RGE et la Banque Mondiale ont conclu un Accord de service en novembre 2007, visant à appuyer la mise en œuvre de l'EITI et à renforcer le système statistique. Aussi, les Agences de l'ONU représentées à Malabo ont-elles travaillé de manière rapprochée avec le Gouvernement en vue d'affiner la stratégie nationale de développement en ses aspects sociaux. Dans ce cadre, un Accord de service en appui à la mise en œuvre du PNDES a été conclu en juin 2008. D'autres partenaires en l'occurrence l'UE ont également dynamisé leur partenariat avec la RGE depuis la 2^{ème} Conférence économique. Depuis lors, un Accord de partenariat dans le cadre du 10^{ème} FED est en cours de négociation entre la Commission de l'EU et la RGE. Des partenaires bilatéraux traditionnels (l'Espagne en particulier) parviennent progressivement à redéfinir le cadre de leur coopération avec la RGE.

2.3.4 S'agissant de la Banque, bien que ne disposant pas actuellement d'opérations actives en RGE, en application de sa stratégie d'assistance intérimaire, elle a appuyé le processus d'élaboration de manière participative du PNDES ainsi que la constitution du support documentaire et statistique nécessaire à sa préparation. La Banque a également donné des conseils avisés aux autorités en vue de l'opérationnalisation du PNDES. Elle a notamment relevé la nécessité d'élaborer un Plan d'action pour la mise en œuvre du PNDES et mobilisé à

cet effet les services d'un Consultant de haut niveau en vue de préparer une requête dans le but de mobiliser en faveur du pays (sous forme de don sur les Fonds des PRI) un appui au processus de mise en œuvre du PNDES. Dans le cadre de sa coopération future avec la RGE, elle travaillera en synergie avec les autres partenaires extérieurs, en appui aux domaines stratégiques susmentionnés pour le développement de la RGE.

2.3.5 L'appui futur de la Banque dans le cadre du PNDES s'inspirera des **enseignements tirés des interventions antérieures du Groupe de la Banque en RGE**. En effet, l'objectif principal de la stratégie intérimaire d'assistance de la Banque au cours de la période 2004-2006 était d'aider le Gouvernement à assurer une gestion judicieuse et rationnelle des ressources pétrolières. Cependant, (i) des faiblesses de capacités institutionnelles et en ressources humaines, (ii) d'importants problèmes de coordination, et (iii) des lourdeurs administratives ont limité l'efficacité des ressources de la Banque en appui aux priorités nationales. A la fin du DSP intérimaire, le PNDES n'était pas finalisé. Dans le cadre de son dialogue avec la RGE, la Banque a mis l'accent sur la nécessité de concevoir un cadre de cohérence de l'action gouvernementale en faisant de l'élaboration d'un Plan national de développement, le préalable aux interventions de la Banque en RGE.

2.3.6 Les trois projets suivants financés par la Banque avaient été approuvés pendant les années 90 : (i) le Projet de renforcement des services de santé de base ; (ii) la Lutte contre la pauvreté et (iii) le Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Planification, **mais aucune de ces opérations n'est à présent active**. Le dernier projet approuvé par la Banque en faveur de la RGE remonte à 1998. Il s'agit du Projet de renforcement des services de santé de base. En ce qui concerne les deux autres projets susmentionnés (Lutte contre la pauvreté et Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère du Plan), ils n'ont pu être menés à terme compte tenu des faiblesses de capacités en ressources humaines, l'insuffisante maîtrise des règles de procédures de la Banque par les responsables de ces projets, et des difficultés de communication entre la Banque et les cellules d'exécution desdits projets. Les ressources non engagées du projet pauvreté ont été annulées.

<u>Partenaires au développement</u>	<u>Appui par secteur (en euros)</u>			
	Développement économique	Social	Agriculture	Gouvernance
Commission Européenne		3 397 872		7 300 000
Espagne		5 532 659		228 034
France		1 427 676		679 607

Tableau 4 – Matrice de l'aide en 2007
Source : UE

III. STRATÉGIE DE LA BANQUE POUR LE PAYS

3.1 Bien fondé de la stratégie

3.1.1 *Paradoxe de l'abondance et de la faiblesse des capacités nationales* : De l'analyse de la Banque de la situation politique, économique et sociale de la RGE et compte tenu de ses trois décennies d'expérience de coopération avec le pays, il ressort que celui-ci dispose d'importantes ressources financières (évaluées à un revenu par habitant de 8 250 \$ EU en 2007) et des potentialités énormes en ressources halieutiques, minières et forestières. Mais la RGE fait face à des contraintes structurelles majeures, notamment (i) la paupérisation croissante ; (ii) des insuffisances en ressources humaines en nombre et aux compétences appropriées pour soutenir

la stratégie de développement de diversification de l'économie ; et (iii) d'importantes faiblesses institutionnelles qui ne permettent pas de bâtir une administration publique efficace et d'assurer une gestion efficace de ces ressources. Les autorités nationales sont parvenues au même constat de paradoxe et ont pris conscience de la nécessité de diversifier les sources de la croissance économique, la phase de déclin de la production de pétrole étant déjà entamée. Elles ont élaboré et adopté en février 2008 un Plan de développement économique et social, qui a été enrichi des contributions de différents partenaires extérieurs de la RGE, dont la Banque. Ce plan définit la vision à long terme du développement national à l'horizon 2020 et repose sur la diversification des sources de la croissance économique, et le progrès et la cohésion sociale.

3.1.2 *La RGE souhaiterait redynamiser sa coopération avec la Banque* : En appui à la mise en œuvre de ce Plan, le Gouvernement a sollicité par courrier en date du 10 mars 2008 la Banque pour jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du PNDES sous forme de service conseil et d'appui au financement des projets et programmes prioritaires. Aussi, les autorités nationales, lors de plusieurs missions de hauts niveaux de la Banque en RGE, ont exprimé leur souhait de voir l'institution redynamiser sa coopération avec la RGE pour pallier les faiblesses institutionnelles et en ressources humaines qui freinent le processus de développement. Le pays est par conséquent ouvert au dialogue avec la Banque pour conclure un accord de service afin de bénéficier de l'expertise du personnel de la Banque pour mettre en œuvre ses objectifs prioritaires de développement. Cette proposition constitue une marque de confiance renouvelée et d'ouverture en vue de concevoir un nouveau cadre de coopération avec la Banque.

3.1.3 *La Stratégie reposera essentiellement sur le renforcement des capacités*. C'est au vu de ce paradoxe qu'est l'abondance de ressources financières et naturelles d'une part, et la persistance des inégalités sociales d'autre part, ainsi de la confiance renouvelée du Gouvernement en sa coopération avec la Banque que la stratégie d'intervention de la Banque en RGE se veut novatrice. Elle vise : **(i) le renforcement des capacités nationales de gestion des immenses ressources financières** en vue de rationaliser leur utilisation et d'améliorer leur efficacité pour le bien-être de la population ; **(ii) l'assistance conseil accrue pour bâtir progressivement des institutions et un capital humain** à même de conduire le processus de diversification de l'économie avec (a) une administration renforcée dans ses missions de service public, (b) une main d'œuvre aux compétences techniques adaptées aux exigences de création de valeur ajoutée ; et (c) un secteur privé jouant le rôle clé dans le processus de production nationale, dans un environnement concurrentiel et compétitif, la stratégie de la Banque constituant ainsi une **aide à la diversification de l'économie** équato-guinéenne ; et **(iii) l'appui au financement des projets prioritaires du PNDES** en soutien à la stratégie de diversification de l'économie.

3.1.4 *La stratégie est alignée sur les objectifs prioritaires déclinés dans le PNDES*. La Banque est entraînée de mobiliser en faveur de la RGE les ressources du Fonds d'assistance technique des pays à revenu intermédiaire (PRI) pour le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère du Plan, structure de tutelle de la mise en œuvre du PNDES. En outre, la stratégie de la Banque vise **l'appui conseil et le financement des projets et programmes de développement** en vue : (i) *du renforcement institutionnel et du capital humain* et ; (ii) *la mise en place des conditions nécessaires à la diversification de l'économie*, telles que décrites dans le PNDES.

3.1.5 *La stratégie appuiera, dans un premier temps, essentiellement le secteur public* pour : (i) lever les contraintes structurelles identifiées ci-dessus ; et (ii) créer les conditions nécessaires au développement **du secteur privé**, en vue de l'éclosion graduelle d'un secteur privé national à même de développer des relations de partenariat stratégique avec des opérateurs privés sous-régionaux et internationaux pour appuyer la mise en œuvre des grands projets de

développement. La stratégie de la Banque appuiera ainsi : (i) **des politiques publiques nationales** de renforcement de l'administration publique dans la gestion des ressources financières, du capital humain, et pour la création d'un environnement propice au développement du secteur privé (actions de promotion, de conseil, d'encadrement, d'accompagnement d'opérateurs économiques, de facilités de financement par le biais de structures d'appui au secteur privé) en soutien à la diversification de l'économie ; (ii) **des réformes institutionnelles nécessaires** pour instaurer les principes de gouvernance financière, économique et institutionnelle qui renforceront la transparence dans la gestion des ressources publiques et l'efficacité de ces dernières en soutien au processus de développement national ; et (iii) **des infrastructures** visant à impulser la production au niveau national.

3.1.6 *Les modalités de financement envisagées au titre de la stratégie* privilégieront un mode de financement conjoint avec le Gouvernement, en faisant supporter au minimum 50 % du coût du projet sur des ressources propres. La part de financement de la Banque sera mise en place principalement pour faire bénéficier à la RGE des conseils avisés des experts de la Banque. La stratégie privilégiera le dialogue sur les conditions de mobilisation de ces ressources et encouragera le Gouvernement à adopter les règles et procédures d'acquisition de la Banque pour le décaissement de ses ressources propres afin d'éviter des dérapages au niveau du calendrier d'exécution des projets et programmes et partant renforcer l'efficacité des ressources publiques ainsi mobilisées. Et la stratégie sera mise en œuvre en synergie avec les autres partenaires techniques et financiers.

3.1.7 *Activités de prêts en appui au Secteur public.* La stratégie d'intervention de la Banque, au titre des activités de prêts au secteur public sera axée principalement sur deux domaines ou **pilliers** : - « **Renforcement des capacités** » (institutionnelles multisectorielles et ressources humaines) et - « **Mise en place des conditions de diversification de l'économie** ». Ces domaines de concentration ont été identifiés au terme de la mission de préparation de la stratégie qui a séjourné à Malabo du 26 février au 7 mars 2008. Un processus participatif a été mené dans le cadre d'un séminaire organisé les 3 et 4 mars 2008 qui a réuni des hauts cadres de l'administration, des représentants des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile. Le cycle de programmation des ressources de la Banque, **2008-2012**, est en cohérence avec la 1^{ère} phase de mise en œuvre du PNDES qui vise à créer, les conditions nécessaires, mais non suffisantes, pour une politique de diversification réussie. Au cours de cette période de programmation 2008-2012, le cumul des engagements maximum soutenables est estimé, dans l'hypothèse où la Banque n'accordera que des prêts au titre des projets, à **1 381 millions d'UC**. Ce montant est indicatif et se trouve bien au delà des besoins du pays qui sont reflétés à titre indicatif dans le programme de prêts en annexe.

3.1.8 *Activités en appui au secteur privé.* La stratégie de la Banque contribuera à l'éclosion d'une classe **d'entrepreneurs par le biais de programmes de formation ciblés** selon les grands projets identifiés dans le PNDES. En outre, elle privilégiera **le dialogue sur des thèmes stratégiques** dont le renforcement de *l'intégration économique sous-régionale, la mise en œuvre d'une politique d'immigration* conforme aux engagements pris par le pays dans le cadre de ses accords de partenariat avec les pays voisins, en soutien à sa stratégie de diversification de l'économie. Au regard des deux piliers de concentration identifiés, la Banque appuiera des partenariats public et privé dans des secteurs clés de diversification ou des initiatives de l'Etat en faveur du secteur privé, notamment des PME/PMI dans la perspective de constituer progressivement à la création d'une masse critique d'entrepreneurs en RGE. Compte tenu des faiblesses des capacités de l'administration, la stratégie de la Banque visera à encourager le recours aux compétences du secteur privé pour pallier les faiblesses susmentionnées.

3.1.9 *Au titre des activités autres que les prêts*, la Banque appuiera (i) *la réalisation d'études* visant à améliorer sa connaissance des secteurs potentiellement porteurs de valeur ; et (ii) *les activités de conseil* ciblées, vue de la gestion des ressources financières dont dispose le pays.

3.1.10 Dans ses différents volets, la stratégie prendra en compte la *problématique du genre et de l'environnement* et celle du renforcement de la *gouvernance* en vue d'un développement harmonieux et durable. Ces aspects figureront de façon récurrente parmi les thèmes de dialogue avec le pays et feront l'objet d'un suivi rapproché au cours de l'exécution des projets et programmes en vue d'apprécier les progrès réalisés au regard desdits thèmes.

3.2 Résultats et cibles

3.2.1 Pilier 1 – Renforcement des capacités. Deux axes d'intervention ont été retenus : « Renforcement du capital humain » et « Renforcement institutionnel multisectoriel ».

3.2.2 Axe 1.1 -Renforcement du capital humain- appuiera la mise à disposition des services publics de qualité notamment de *santé et de l'éducation*. En effet, la RGE accuse d'importantes faiblesses en termes de potentiel humain dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Au plan de la gestion administrative et financière du pays, la faiblesse des capacités en ressources humaines ne permet pas aux services administratifs de jouer pleinement le rôle clé qui est le leur dans le processus de planification et de gestion du développement. Au niveau économique, la faiblesse de capacité en ressources humaines limite la compétitivité et la productivité des entreprises qui ne peuvent se procurer l'expertise diversifiée et multiforme en quantité suffisante et à un coût compétitif. Les compétences techniques sont nécessaires à la mise en œuvre de leur plan de développement et constituent un critère déterminant de l'analyse de l'attractivité du pays par rapport aux capitaux étrangers.

3.2.3 *Dans le domaine de l'éducation*, la stratégie de la Banque en RGE consistera à un appui au Ministère de l'Education pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action de la formation technique et professionnelle pour rendre cohérentes les différentes interventions dans le sous-secteur. Il s'agit de l'appui :(i) à la Direction générale de la planification et des programmes éducatifs dans le domaine de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la publication des données statistiques nécessaires à la planification du développement du secteur de l'éducation et à la prise de décision ; (ii) à la Direction générale du Travail et de l'Emploi afin que cette structure puisse remplir sa mission d'évaluation, d'information, d'orientation et de prospective, et ; (iii) la formation des formateurs au profit des structures de formation technique et professionnelle. L'appui de la Banque comprendra également la création de centres de métiers spécialisés dans les secteurs prioritaires (Energie, Pêche, Transformation du bois, Tourisme, Maintenance, Gestion économique et financière, etc.) et un appui à l'Université de la RGE dans la perspective de la diversification de l'économie, la préparation à l'ère post-pétrolière et la mise en place d'un développement durable.

3.2.4 L'appui de la Banque contribuera à favoriser une culture d'emploi basée sur les compétences afin de répondre aux besoins du marché de travail, à la fois en zone rurale et urbaine. Dans cette perspective, il est prévu, sur financement du Gouvernement : (i) la réalisation d'une étude prospective sur la demande et l'offre d'emploi ; (ii) des mécanismes qui facilitent l'intégration de la RGE dans le Centre Régional de l'Administration du travail ; (iii) l'informatisation des services du Bureau national d'Emploi ; (iv) la mise à jour de la Politique nationale de l'emploi ; et (v) la création d'une agence d'exécution des travaux d'intérêt public , autant d'initiatives visant à offrir des perspectives d'emplois aux personnes qui seront formées notamment avec l'appui de la Banque. L'appui de la Banque mettra un accent particulier sur

l'accès des femmes à ces programmes de formation et comportera des modules visant la maîtrise par les bénéficiaires desdits programmes des questions liées au changement climatique et à l'environnement. *Le Programme de formation des cadres moyens et supérieurs figure dans le programme de prêts pour un montant indicatif de 40 millions d'UC.*

3.2.5 Dans le domaine de la santé, la stratégie de la Banque vise à améliorer la gestion du système de santé et se traduira essentiellement par : (i) un appui institutionnel au Ministère de la Santé et du Bien-Être Social (MSBS). L'appui institutionnel au MSBES pour améliorer la gestion de l'ensemble du système de santé se fera à travers les actions prioritaires suivantes : (i) la fourniture d'une assistance technique internationale, qui formera également leurs homologues nationaux, pour l'élaboration et la coordination de la mise en œuvre du PNDES dans le cadre de l'approche sectorielle, en collaboration avec les autres partenaires; (ii) la formation de cadres techniques du MSBES en épidémiologie, Santé Publique, Economie de la santé, gestion de l'information et statistiques sanitaires, gestion des ressources humaines, nutrition, Administration et gestion financière; (iii) la formation d'un pool de formateurs nationaux et celle des équipes de gestion à tous les niveaux; (iv) la réalisation d'études et d'enquêtes pour améliorer la gestion du système (système d'information sanitaire, alternatives de financement des soins de santé, enquête démographique et de santé). La dimension genre sera reflétée à la fois dans le choix des bénéficiaires de la formation et l'accès aux soins de santé fournis. Par ailleurs, la maîtrise par le personnel de santé formée de la dimension environnementale notamment celle liée au traitement des déchets des services santé sera un aspect important. *Le Projet de développement du système de santé, pour un montant indicatif du prêt de 15 millions d'UC et un don du Fonds PRI d'un montant de 0,6 million d'UC figure dans le programme indicatif de prêts.*

3.2.6 *Axe 1.2 -Renforcement des capacités multisectorielles-* appuiera (i) le renforcement de l'Administration et de la gestion des finances publiques ; et (iii) le renforcement du système de statistique national.

3.2.7 Dans le domaine du renforcement de l'Administration, l'appui de la Banque vise : A) le *Renforcement des capacités des cadres et agents* par (i) la formation en gestion administrative dans le cadre d'une Ecole nationale d'administration et de Magistrature (ENAM) dans les filières suivantes : Impôts, Domaines, Trésor, Douanes, Magistrature, Auxiliaires de justice, Inspection et contrôle ; (ii) le perfectionnement des cadres et agents à travers des formations courtes et des voyages d'études dans le domaine du travail administratif ; et (iii) la formation de formateurs nationaux ; B) *l'Amélioration de la gestion des ressources humaines* à travers (i) la définition des besoins, établissement des profils de postes ; (ii) l'amélioration du système de recrutement ; (iii) l'évaluation des performances et mise en place d'un système de motivation ; (iv) la promotion d'une culture du travail ; (v) la restauration de la légalité et de l'éthique ; et (vi) la modernisation de la gestion des ressources humaines ; et C) la *Rationalisation et maîtrise des coûts de fonctionnement* par (i) l'amélioration de l'organisation interne du travail en utilisant au mieux les nouvelles technologies et (ii) la promotion de la délégation, la décentralisation et la déconcentration.

3.2.8 Dans le domaine de la gestion des finances publiques, la stratégie de la Banque vise A) *l'Amélioration de la programmation, l'exécution et le suivi du budget* à travers (i) la dotation de la Direction Générale du Budget d'un outil (logiciel) et des capacités lui permettant de maîtriser tout le processus d'élaboration et de suivi du budget et d'avoir à tout instant la situation réelle de son exécution et (ii) la formation des cadres et agents en charge de la programmation et du suivi de l'exécution du budget ; B) *Mise en place d'une comptabilité publique informatisée* à travers (i) la mise en place effective d'une Direction de la comptabilité publique ; (ii) la mise en place des outils nécessaires (élaboration d'un manuel de procédures et d'un logiciel) et (iii) la

formation des cadres et agents ; . **C)** *l'Opérationnalisation des structures de supervision et de contrôle par la* (i) la mise en place effective de la Cour des comptes avec des moyens de fonctionnement adéquats (procédures, outils) ; (ii) le renforcement de la direction Générale du Budget et la Direction Générale des Finances ainsi que l'amélioration de la transparence dans l'exécution des dépenses publiques ; et **D)** *l'Amélioration du processus de passation des marchés par* : (i) la mise en place d'une commission nationale des marchés ; (ii) l'élaboration des procédures de passation des marchés ; (iii) la formation des membres de la commission nationale des marchés et (iv) l'amélioration de la transparence et l'information sur les marchés. La dimension genre sera prise en compte dans le choix des bénéficiaires de ce projet. **Un projet de renforcement de l'Administration et de la Gestion des Finances qui sera exécuté en deux phases figure dans le programme indicatif de prêts sous l'intitulé « Appui à la Gouvernance ».** *Le montant indicatif du prêt est de 30 millions d'UC à raison de 15 millions pour chaque phase.*

3.2.9 Dans le domaine du renforcement du Système Statistique National (SSN). La stratégie de la Banque vise : (i) le renforcement du Système statistique national notamment les activités pour générer les données nécessaires pour la mise en œuvre du PNDES et du DSP au niveau de la Direction générale de la statistique et de la Comptabilité nationale (DGSCN), des ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Education. La Banque appuiera (i) l'organisation Institutionnelle ; (ii) la formation ; (iii) la collecte et Analyse des données (l'élaboration des comptes nationaux; réalisation des enquêtes auprès des ménages, recensement agricole, l'établissement du répertoire des institutions sans but lucratif auprès des ménages et des unités de production modernes) ; (iv) la conservation et la diffusion des données ; et (v) l'équipement des locaux. Un accent particulier sera mis sur la collecte des données désagrégées selon le genre en vue de mettre à la disposition des décideurs, des données pertinentes pour une planification rigoureuse du processus de développement. **Un projet d'appui au renforcement du système statistique national a été identifié au terme de la mission d'identification générale de projets pour un montant de 5,7 millions d'UC.**

3.2.10 Dans le cadre du renforcement des capacités multisectorielles, l'appui de la Banque visera l'Amélioration de l'environnement des affaires en vue de la promotion des PME/PMI par (i) l'appui aux réformes institutionnelles visant à améliorer le climat des affaires de manière générale ; et (ii) le renforcement des capacités des structures d'appui aux PME/PMI.

3.2.11 Pilier 2 : «Mise en place des conditions de diversification de l'économie. L'appui de la Banque visera principalement le : développement des infrastructures et développement des secteurs porteurs de croissance.

3.2.12 Dans les domaines des infrastructures routières et de transports, l'appui de la Banque vise : (i) la réalisation ou l'actualisation des études de faisabilité, d'avant-projet détaillées et socio économiques de plusieurs tronçons de route, et la mise en place d'une société de transport urbain et interurbain, en vue de financer des projets y relatifs ; (ii) le renforcement des capacités du Ministère des Infrastructures par l'élaboration de politiques sectorielles et la mise en place d'une architecture institutionnelle adéquate pour l'exécution des projets et l'entretien des infrastructures. Le projet envisagé au terme des études portera sur (i) la création d'une société nationale de transport urbain et interurbain et (ii) la construction des routes entre d'une part, Evinayong et Cogo (130km) et d'autre part, entre Evinayong Assoc (120km). Le financement des projets issus de ces études permettra notamment de : (i) favoriser les échanges commerciaux par la baisse du coût de transport intérieur et extérieur ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations rurales par une meilleure accessibilité des zones de production et des services sociaux de base ; (iii) améliorer l'accessibilité de 9 localités enclavées pour l'acheminement des

produits et le déplacement des personnes par voie maritime et voie terrestre; (iv) contribuer au développement de la production agricole par le désenclavement de nombreuses zones agricole et de pêche. L'appui de la Banque accordera une attention particulière à l'impact environnemental de ce projet. La dimension genre sera reflétée en termes d'accès aux produits générés par l'appui en vue de veiller à l'amélioration des conditions de vie des femmes par le biais de ce projet. *Dans ce domaine **une étude** devant déboucher sur un projet a été identifiée et est évaluée à 10 millions d'UC. Le coût du projet qui en résulterait est à préciser ; un montant indicatif de 60 millions d'UC a été inscrit au programme de prêts à titre indicatif.*

3.2.13 **Dans le domaine des infrastructures d'eau et d'assainissement** l'appui de la Banque vise : (a) l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Malabo et de Bata ; et (c) l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural après la réalisation du plan Directeur et de la Carte des ressources en eau. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, les ressources de la Banque contribueront à : (i) la formulation de politiques et plans stratégiques pour la maîtrise, la protection et la gestion de ressources hydriques; (ii) la formulation des documents d'orientation et de planification dans le secteur de l'eau et d'assainissement ; (iii) la conception d'une carte hydrologique pour une meilleure connaissance des ressources hydriques disponibles ; (iv) la réorganisation institutionnelle et le renforcement des capacités du secteur ; (v) la réalisation d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les villes de Malabo et Bata ainsi que le milieu rural y compris les études des plans directeurs ; et (vi) le développement de programmes éducatifs sur les bonnes pratiques d'hygiène dans les écoles et les communautés et la promotion de l'hygiène individuelle et collective. **Un Projet d'alimentation en Eau potable et d'assainissement des villes de Malabo et Bata et un Projet d'alimentation en milieu rural ont été identifiés au terme de la mission pour un montant total de 32 millions d'UC.**

3.2.14 **Dans le domaine du renforcement des capacités des secteurs porteurs de valeur**, la stratégie de la Banque vise la réalisation d'une étude qui pourrait déboucher sur un projet d'investissement et d'appui institutionnel aux structures d'appui à : la production (halieutique, agropastorale, des services touristiques), la conservation, la commercialisation et la protection des ressources naturelles. La Guinée Equatoriale a décidé de faire de l'Agriculture et la pêche deux pôles importants et essentiels de la diversification de l'économie en vue de promouvoir l'emploi et favoriser le maintien des populations dans les zones rurales dans le cadre du PNDES. **Projets d'Appui aux structures d'appui à la production (agricole, pêche, tourisme) a été identifié par la mission pour un montant de 35 millions d'UC.**

3.2.15 **Suivi de la mise en œuvre de sa stratégie**, la Banque renforcera les capacités des structures nationales qui y seront associées. En vue d'assurer un meilleur suivi de l'impact de son assistance, la Banque devra veiller à ce que l'Agence nationale de mise en œuvre du PNDES qui a été créée et renforcée à cet effet, joue un rôle clé dans le pilotage de l'ensemble des appuis identifiés. Les différents rapports de suivi qui seront élaborés par cette Agence serviront également de documentation de base pour la préparation de différents rapports de suivi de la Banque. Elle bénéficiera d'un suivi rapproché et des avis de la Banque. A cet effet, la proximité du Bureau régional de la Banque et le renforcement de ses capacités techniques et ses pouvoirs de décision constituent des atouts pour la stratégie. La Banque poursuivra également la coordination de l'appui avec celui des autres partenaires. Les résultats attendus de l'assistance seront affinés et davantage ciblés après l'élaboration du plan d'action du PNDES. Une matrice indicative de suivi des résultats du DSP est jointe, en annexe 1 (B).

3.3 Thèmes de dialogue avec le pays

3.3.1 En référence aux enseignements tirés de l'assistance antérieure et compte tenu des contraintes majeures qui perdurent au niveau des capacités institutionnelles, le dialogue sur les politiques portera sur les points suivants :

3.3.2 La nécessité pour la RGE de définir une stratégie claire en matière d'assistance technique et d'immigration pour pallier, dans un premier temps, la faiblesse de capacité institutionnelle et en ressources humaines. Dans ce cadre, la Banque mettra un accent sur le fait que l'approfondissement du processus **d'intégration régionale** constitue une condition nécessaire certes non suffisante pour permettre à la RGE de relever les défis liés à l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée nécessaire à la mise en œuvre du PNDES.

3.3.3 La transparence dans le processus de passation des marchés publics en vue de renforcer l'efficacité des ressources publiques et renforcement des structures de contrôle. La Banque mènera un dialogue soutenu avec les autorités en vue d'aboutir à l'adoption par le pays d'un système de passation qui soit conforme aux normes internationales en la matière. Le dispositif actuel de passation de marchés devrait être davantage connu et maîtrisé par les acteurs du développement. Le dialogue visera à renforcer l'efficacité des structures de contrôle des ressources publiques.

3.3.4 Le mécanisme de financement des projets. La Banque poursuivra le dialogue avec le pays pour consolider l'accord de principe sur un mécanisme de financement conjoint des projets à hauteur de 50 % pour chaque partie. Le dialogue visera à aboutir à un accord en vue de l'exécution des ressources du pays selon les règles et procédure de la Banque en vue de contribuer à renforcer l'efficacité des ressources publiques ainsi mobilisées.

3.3.5 L'efficacité de la politique sociale. Le dialogue que mènera la Banque consistera en un processus de sensibilisation permanente des autorités nationales sur l'urgence de faire des avancées en matière de politique sociale pour assurer un développement durable. Le dialogue visera notamment à obtenir un accroissement de la part du budget alloué aux secteurs sociaux.

3.3.6 La dimension genre et environnement. Le dialogue que mènera la Banque avec le pays visera à s'assurer de : (i) la prise en compte de la dimension genre ainsi que des questions relatives au changement climatique et à l'environnement dans son appui, et (ii) la mise en place d'un dispositif de suivi rapproché des progrès réalisés au regard de ces thèmes.

3.3.7 La Gouvernance. Les insuffisances relevées en matière de Gouvernance seront au cœur du dialogue avec le Gouvernement pour s'assurer de la mise en œuvre de réformes structurelles et institutionnelles appropriées visant à inverser la tendance observée actuellement. Ce dialogue mettra l'accent, notamment sur la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques, et l'approfondissement des acquis en matière de démocratisation des institutions et d'implication des acteurs nationaux (autres que l'administration publique et les Corps constitués) dans le processus de développement national.

3.3.8 Gestion des ressources pétrolières. La Banque renforcera le dialogue avec le Gouvernement en vue d'arriver à un accord sur les propositions déjà soumises à l'examen du Gouvernement, en vue d'appuyer la gestion des revenus pétroliers.

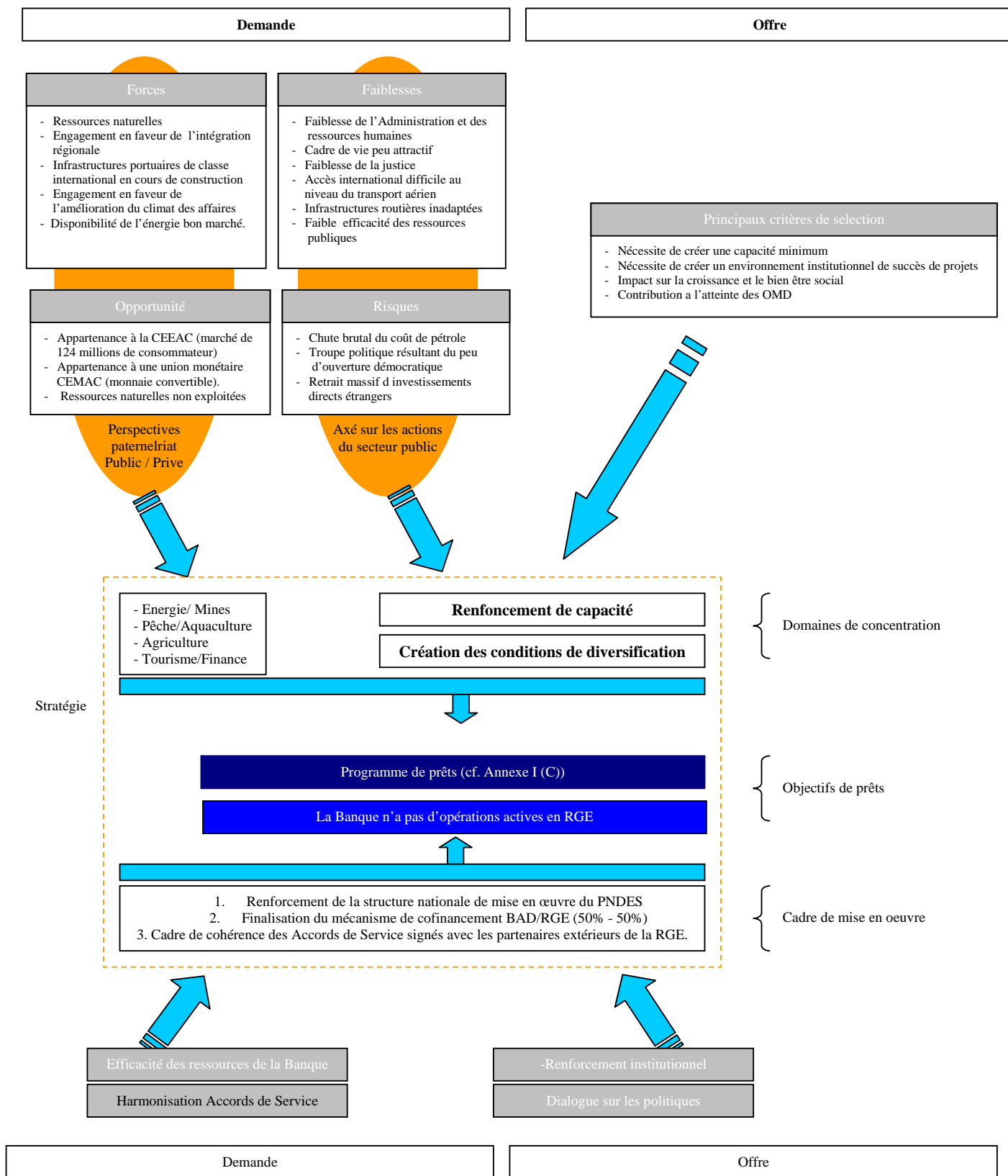
3.4 Risques liés à la stratégie et mesures d'atténuation

3.4.1 Les risques liés à la stratégie d'intervention de la Banque en RGE sont de trois ordres. ***Le premier risque*** proviendrait d'une chute brutale du cours du pétrole. Une telle situation engendrerait des pertes de revenu qui pourraient compromettre la réalisation des projets de renforcement du capital humain et de développement d'infrastructures dans la mesure où la contrepartie des financements attendus de l'Etat pourrait ne pas être disponible. ***Ce risque est néanmoins atténué*** compte tenu des perspectives d'évolution globalement favorable sur le marché mondial du pétrole brut. ***Le deuxième risque*** proviendrait d'une instabilité politique qui pourrait compromettre la consolidation du processus démocratique actuel. ***Ce risque est atténué*** par la forte représentativité de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, confirmée par les élections législatives et municipales de mai 2008. Aussi, de plus en plus de technocrates et de hauts cadres de l'administration occupent-ils des postes de responsabilité, compte tenu des conseils avisés qu'ils peuvent donner dans la perspective de relever le défi de la diversification de l'économie. Cette tendance qui se consolide et se reflète dans les Gouvernements successifs, contribuera à atténuer ce risque. ***Le troisième risque*** pourrait provenir du peu d'intérêt que manifesteraient les investisseurs pour le développement des secteurs potentiellement porteurs de valeur, secteurs qui seraient également les plus grands pourvoyeurs d'emplois. La stratégie de la Banque étant axée sur le renforcement du capital humain et des infrastructures d'appui à cette diversification pourrait avoir un impact limité en l'absence d'un réel dynamisme du secteur privé. ***Ce risque est atténué*** par les actions concrètes déjà prises pour fournir l'énergie sur le territoire national à un prix compétitif, construire un port de dimension internationale, et mettre en œuvre une politique d'immigration dans le cadre des CERs ; autant d'initiatives qui visent à améliorer l'attractivité de la RGE et minimiser ce risque.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusion Le présent DSP est conçu en appui à la mise en œuvre du PNDES. Depuis février 2008, suite à l'adoption du décret-loi relatif au dispositif institutionnel pour sa mise en œuvre, le PNDES est désormais le cadre de référence sur les politiques et programmes en soutien à la stratégie de diversification de l'économie de la RGE. Le DSP procède à l'analyse des contraintes et potentialités de la RGE et propose une stratégie de coopération avec la Banque en soutien à un processus de développement national marqué par une croissance économique forte et diversifiée, à même d'éliminer la pauvreté en RGE. Cette stratégie porte sur les deux domaines de concentration de l'assistance de la Banque qui sont : (i) « **le Renforcement des Capacités** » ; et (ii) « **la Mise en place des conditions pour la diversification de l'économie** ». Elle vise à améliorer la compétitivité de l'économie, renforcer le capital humain et créer un environnement favorable au développement du secteur privé pour impulser le processus de diversification de l'économie et renforcer la cohésion sociale.

4.2 Recommandations Il est recommandé aux Conseils d'administration d'approuver le présent document de stratégie d'assistance de la Banque pour la République de Guinée Equatoriale pour la période 2008-2012. Le programme indicatif de prêts (Annexe I C) proposée à l'approbation du Conseil se situe bien en deçà du plafond d'engagements soutenables estimé par FFMA pour la période 2008-2012, eu égard aux ressources financières importantes dont dispose la RGE. Les ressources de la Banque appuieront la mise en œuvre des programmes de renforcement institutionnel multisectoriel et du capital humain, des programmes de développement des infrastructures routières et d'eau et d'assainissement, et l'amélioration de l'environnement des affaires permettant de créer les conditions nécessaires à la diversification de l'économie et à l'amélioration des conditions de vie de la population.



Annexe I (A) : Tableau 5 - Stratégie du Groupe de la Banque

Annexe I (B) : Encadré n°2 : Grands projets devant impulser la croissance en RGE à l'horizon 2020

La croissance serait tirée à partir de quatre grands secteurs qui sont les suivants :

1. *Un secteur énergétique et minier mieux valorisé*, dont les deux premières usines de raffinage et de liquéfaction du gaz sont déjà opérationnelles depuis 2007 ; le sous-secteur de l'électricité en particulier a enregistré une forte croissance en 2007 avec une production estimée à 181 375 kWh en 2007 contre 136 950 kWh en 2006 ;
2. *Un secteur de la pêche et de l'aquaculture* en tirant avantage d'un territoire marin estimé à l'équivalent de 9/10^{ème} du territoire pour développer une industrie des produits de la mer compétitive sur le continent et pourvoyeuse d'emplois ; un secteur qui se classe en 4^{ème} position en terme d'importance de la contribution à la formation du PIB du secteur primaire (après le pétrole brut, l'agriculture et les ressources forestières) ;
3. *L'agriculture* à travers le développement des fermes agricoles modernes bénéficiant de l'encadrement de l'Etat pour garantir la sécurité alimentaire et assurer des revenus à 61 % de la population qui vit en milieu rural et ;
4. *Les services*, en particulier le tourisme et les services financiers. En ce qui concerne le tourisme, le créneau ciblé par la RGE est « un tourisme rémunérateur avec des visiteurs dépensant 300 à 350 euros par jour pour côtoyer un gorille, voir pondre des tortues vertes ou admirer une baleine » comparé au tourisme balnéaire au Maroc ou en Tunisie où un séjour d'une semaine coûte moins que 300 à 350 euros. S'agissant des services financiers, l'objectif de la stratégie est « d'améliorer la viabilité du secteur financier, de le rendre plus performant et compétitif, pour qu'il puisse soutenir les politiques de diversification de l'économie ».

Annexe I (C) : Tableau 6. Programme indicatif des prêts de la Banque à la RGE pour la période 2008-2012

Piliers et titres des projets	Projets programmés pour présentation au Conseil	Prêt indicatif	Région couvert
Guichet secteur public (en million d'UC)			
PILIER I : RENFORCEMENT DES CAPACITES			
A : Renforcement du capital humain			
1. Programme de formation des cadres moyens et supérieurs	2008	40,0	National
2. Projet de développement du système de Santé (Prêt et don)	2008	15,6	National
Sub-total		55.60	
B. Renforcement des capacités multisectorielles			
3. Projet appui à la Gouvernance financière Phase.1	2008	15	National
4. Projet appui à la Gouvernance financière Phase.2	2012	15	National
5. Projet de renforcement des capacités du système de statistique national	2008	5,7	National
6. Appui au renforcement des structures de promotion du secteur privé	2010	A déterminer	National
Sub-total		35.7	
PILIER II : MISE EN PLACE DES CONDITIONS POUR LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIQUE			
A. Amélioration de l'appui à la production			
7. Etude en vue financement du projet d'appui à l'amélioration des Infrastructures routières	2009	10.00	National
8. Projet d'appui à l'amélioration des Infrastructures routières	2010	60.00	National
9. Projet d'alimentation en Eau potable et d'assainissement des villes de Malabo et Bata	2010	12.00	Bata et Malabo
10. Projet d'alimentation en Eau potable et d'assainissement en milieu rural	2010	20.00	Milieu rural
11. Projets d'Appui aux structures d'appui à la production (agricole, pêche, tourisme)	2010	35	National
Sub-total		137	
ACTIVITES AUTRES QUE LES PRETS			
12. Etude économique sur le secteur privé	2010	A déterminer	National
11 Appui à la gestion des réserves financières	2009	A déterminer-	National
Total			
Guichet Secteur privé (en US\$ million)			
PILIER II : MISE EN PLACE DES CONDITIONS POUR LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIQUE			
Appui aux PME/PMI et Promotion de partenariats public et privé	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Total			

Annexe 1 (D) : Guinée-Equatoriale :Matrice du DSP : 2008-2012

Objectifs de développement du pays (PNDES)	Contraintes sectorielles à la réalisation des objectifs (= questions sectoriels)	RESULTATS FINAUX (à la fin du DSP in 2012)	IMPACTS FINAUX (escomptés à la fin du DSP en 2012)	RESULTATS A-MI-PARCOURS DU DSP (attendus à mi-parcours en 2010)	IMPACTS A MI-PPARCOURS (attendus du DSP d'ici 2010)	Opérations de la BAD (nouvelles et en cours)
PILIER I : RENFORCEMENT DES CAPACITES						
1.1 Renforcement du capital humain						
(i) Des cadres moyens et supérieurs compétents sont disponibles en 2013	(i) La faible qualité de la formation offerte par les structures existantes et (ii) l'insuffisance de ressources humaines qualifiées handicapent les perspectives de développement à long terme..	(i) 25% des objectifs du PNDES ont été couverts au titre de l'appui de la BAD ; (ii) Environ 30 000 personnes ont bénéficié d'une formation qualifiante dont au moins 1/3 de femmes	i) la disponibilité de main d'œuvre qualifié a été améliorée (le nombre de demandeurs d'emploi qualifié s'est accru de 35 % dont 1/3 de femmes) ; (ii) Le besoin national en main-d'œuvre étrangère est réduit de 40%.	(i) Le nombre d'enseignants qualifiés s'accroît de 35% dans le sous-secteur de la formation technique et professionnelle ; (ii) Cinq (5) instituts polytechniques régionaux (IPR) sont presque achevés ; Les programmes de formation sont développés selon l'approche modulaire par compétence (APC).	(i) La qualité des infrastructures et de la force enseignante est améliorée ; (ii) La pertinence des programmes de formation est accrue.	Programme 1 : Formation des cadres moyens et supérieurs
(i) Améliorer l'état de santé de la population (santé maternelle et lutte contre les maladies transmissibles)	(i) Les problèmes de santé limitent la contribution des populations au processus de développement national du fait des difficultés d'accès aux structures de santé.	Réduire de 50 % : (i) la morbidité due aux maladies transmissibles ; et (ii) la mortalité maternelle et infantile	(i) Amélioration des conditions de santé de la population (dont une majorité de femmes)	Environ 40 % des objectifs assignés au projet sont atteints	Le taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile ont été réduits de 25 %	Project 2 : Projet de Développement du Système de Santé
1.2. Renforcement des capacités multisectorielles						
(i) Favoriser une croissance économique saine et mieux partagée, à travers la gestion transparente et efficace des finances publiques	i) une intégration inadéquate des priorités sectorielles dans le budget	i) Taux d'allocation et d'exécution du budget des secteurs sociaux passent de respectivement 6% et 44% (2006) à 15% et 80.	(i) L'incidence de la pauvreté (estimée à 76,8 % en 2006) est réduite.	i) Taux d'allocation et d'exécution du budget des secteurs sociaux atteignent respectivement 10% du budget et 60%.	L'incidence de la pauvreté (estimée à 76,8 % en 2006) réduite.	Project 3 : Appui à la Gestion des Finances Publics (PAGF) (e.g. Budget Support)

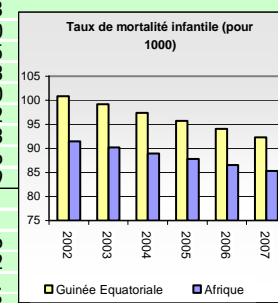
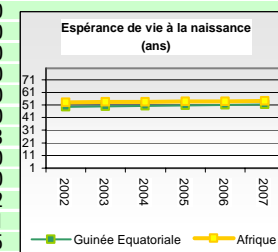
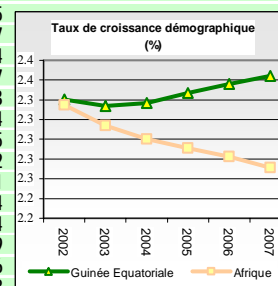
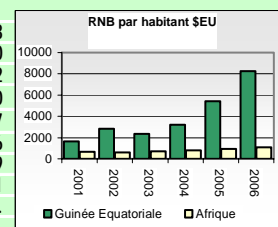
(i) Mettre en place un système statistique national performant	(i) La faiblesse des capacités de l'appareil statistique biaise toutes les prévisions et estimations de ressources financières et naturelles et entrave le processus de la planification du développement	(i) Un système statistique national performant est mis en place avec des informations désagrégées selon le genre	((i) La planification, la programmation, le suivi et l'évaluation des actions de développement sont assurées sur la base des données fiables, désagrégées selon le genre et à jour	(i) L'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) est terminée. La mise en œuvre de la SNDS, spécialement la formation des cadres des différentes structures impliquées dans la production statistique est entamée	(i) Une meilleure programmation du processus de développement économique et social	Projet 4 : Projet de renforcement des capacités du système de statistique national ↓
PILIER II - MISE EN PLACE DES CONDITIONS DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE						
2.1 Amélioration des infrastructures d'appui à la production						
(i) Désenclavement des zones de production ; (ii) Faciliter l'accès de la production aux marchés nationaux ; régionaux et internationaux (i) Accès de l'eau potable et de l'assainissement assurée pour 100 % de la population de Malabo et de Bata ; (ii) 80 % de la population en milieu rural à accès à l'eau potable	(i) Faiblesse du marché locale avec seulement 0,5 millions de consommateurs ; (ii) Nécessité de développement des routes intégrateurs en soutien au PNDES (i) L'absence d'eau potable et d'infrastructures d'assainissement crée des problèmes de santé publique et environnementaux	90 % des zones relatives aux secteurs potentiellement porteurs de valeurs sont désenclavées ; (ii) Toutes les routes intégrateurs sont bitumées. Des activités initiées par des femmes bénéficient des retombées du projet Les infrastructures d'eau et d'assainissement disponibles couvrant 90 % des besoins du pays. Au moins 1/3 des femmes de zone du projet bénéficient de ses retombées	Augmentation de 70 % du revenu moyens des producteurs ruraux (dont 1/3 de femmes) de la zone du projet ; (ii) Augmentation de 50 % du commerce sous-régional (i) La santé de la population, dont celle féminine est améliorée ; (ii) la disponibilité de l'eau pour des fins d'activités économiques est renforcée en appui à la stratégie de diversification	40 % des objectifs assignés au projet sont atteints Environ 50 % des objectifs assignés en terme d'accès à l'eau et à l'assainissement sont atteints.	Augmentation du revenu des populations de la zone du projet de 40% (i) Diminution du taux de mortalité maternelle et infantile du projet	Projet 6 : Projet d'appui à l'amélioration des infrastructures routière Projet 7 : Projet d'alimentation en Eau potable et d'assainissement des villes de Malabo et Bata
i) Renforcer les capacités de l'ensemble des structures d'encadrement des producteurs en appui à la diversification de l'économie.	(i) La faiblesse des capacités nationales limite la contribution des opérateurs économiques nationale et des producteurs dans l'activité économique	(i) Les ministères de l'Agriculture est renforcer pour apporter le conseil avisé et l'encadrement approprié en vue du renforcement de la sécurité alimentaire	(i) La production nationale s'est accrue et la sécurité alimentaire est assurée ; (ii) Le revenu des agriculteurs (dont au moins 1/3 de femmes) appuyés a augmenté de 50 %	i) Les structures de conseil et d'encadrement de producteurs sont opérationnelles et suffisamment pourvues en ressources humaines et matérielles pour mener à bien leur mission	i) Les importations de produits alimentaires ont été réduites de 50 % ; (ii) les revenus des producteurs se sont accrus de 50 %s.	Projet 5 : Projets d'Appui institutionnel aux structures d'appui à la production (agricole, pêche, tourisme)

Annexe II (A)

Guinée Equatoriale

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Guinée Equatoriale	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		28	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	0.5	963.7	5 448.2	1 223.0
Population urbaine (% of Total)	2007	39.3	39.8	43.5	74.2
Densité de la population (au Km ²)	2007	18.1	31.8	65.7	23.0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	8 250	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	42.5	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	36.0	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0.631	0.486	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2005	127	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2003	38.1	34.3
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	2.4	2.3	1.4	0.3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	4.0	3.5	2.6	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	42.2	41.0	30.2	16.7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	4.0	3.5	5.6	16.4
Taux de dépendance (%)	2007	86.1	80.1	56.0	47.7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2007	98.0	99.3	103.2	94.3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	23.0	24.2	24.5	31.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	51.6	54.2	65.4	76.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	52.8	55.3	67.2	80.2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	38.5	36.1	22.4	11.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	14.8	13.2	8.3	10.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	92.3	85.3	57.3	7.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	155.4	130.2	80.8	8.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	5.4	4.7	2.8	1.6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	680.0	723.6	450	8
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	...	29.9	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004	32.4	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	48.2	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées d'un personnel de santé qualifié	2001	65.0	50.4	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2004	43.0	62.3	80.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	...	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2004	53.0	45.8	50.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/S	2005	3.2	4.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2005	232.7	300.7	275.0	18.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2006	73.0	83.7	85.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2006	51.0	75.4	78.0	93.2
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2000	18.6	28.6	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	...	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du	2004	1.2	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2005	122.0	96.4	91.0	102.3
Primaire - Filles	2005	119.0	92.1	105.0	102.0
Secondaire - Total	2002	31.9	44.5	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2002	23.0	41.8	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tota	2003	30.3	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	11.4	33.3	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	5.2	25.6	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	17.5	40.8	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2003	0.6	4.7	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-07	4.6	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-07	0.6	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-07	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-07	0.4	1.0	1.9	12.3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

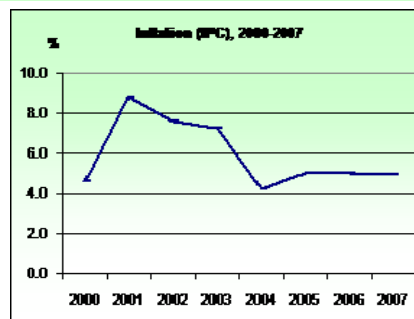
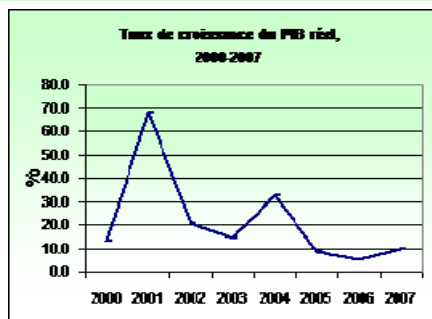
dernière mise à jour: Avril 2008

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible;

Annexe II (B) : Tableau des indicateurs économiques et financiers

Indicateurs	Unité	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	637	1 273	1 081	1 513	2 619	4 089	...
RNB par habitant	\$ E.U.	1 480	2 820	2 340	3 200	5 410	8 250	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	1 254.2	2 165.9	2 966.4	4 898.9	7 520.4	8 563.2	9 730.8
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	1 254.2	2 534.5	2 898.6	3 847.3	4 186.3	4 409.0	4 842.8
Croissance du PIB en termes réels	%	13.1	20.4	14.4	32.7	8.8	5.3	9.8
Croissance du PIB par habitant en termes réels	%	10.5	17.7	11.8	29.7	6.3	2.9	7.3
Investissement intérieur brut	% du PIB	58.1	30.6	58.2	43.7	35.3	40.1	47.4
Investissement public	% du PIB	0.9	6.9	7.6	11.8	6.0	14.5	19.8
Investissement privé	% du PIB	57.2	23.7	50.6	31.9	29.2	25.6	27.6
Épargne nationale	% du PIB	46.0	32.5	26.2	23.7	34.0	45.2	49.1
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	4.6	7.6	7.3	4.2	5.0	5.0	4.9
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	712.0	697.0	581.2	528.3	527.5	522.9	479.3
Taux de change (fin de période)	monnaie locale / \$ E.U.	705.0	625.5	519.4	481.6	556.0	498.1	445.6
Masse monétaire, variations annuelles (M2)	%	36.2	53.1	56.7	33.5	34.7	14.1	9.9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB / M2)	%	5.4	6.6	9.0	8.0	7.0	7.1	7.5
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	20.7	27.5	27.3	31.9	37.9	45.7	48.1
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	12.1	15.1	15.6	19.3	18.2	22.2	25.4
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	8.6	12.4	11.7	12.5	19.7	23.5	22.7
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (marchandises)	%	13.9	19.0	13.4	34.4	5.0	-9.2	11.0
Variation en volume des importations (marchandises)	%	12.4	-37.3	117.5	14.4	24.2	18.1	21.9
Variation des termes de l'échange	%	43.9	2.1	5.1	11.2	34.8	17.0	0.4
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	- 196.4	18.4	- 983.8	-1 090.9	- 409.5	385.3	187.7
Solde des comptes courants	% du PIB	-15.7	0.9	-33.2	-22.3	-5.4	4.5	1.8
Réserves internationales	mois d'importations	0.3	0.9	1.3	3.9	7.0	8.6	7.4
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	0.8	0.3	0.3	0.2	0.5	1.2	0.4
Dettes extérieures totales	% du PIB	34.1	20.6	10.4	6.6	3.3	1.8	1.3
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	21.9	- 414.6	844.8	847.5	470.7	1 131.8	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	21.3	20.2	21.0	29.5	38.5	26.8	...
Investissements nets directs en prov. de l'étranger	Million \$ E.U.	111.4	323.4	1 443.6	1 650.6	1 873.1	1 655.8	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2008 et Statistiques financières internationales, Octobre 2007;

Département de la statistique : Développement Data Platform (base de données), avril 2008; OCDE, Division des systèmes statistiques, janvier 2008.

Notes: ... Données non disponibles

Dernière mise à jour : août 2008

Annexe II (C1) : Guinée Equatoriale : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA, sauf indications contraires) :

	2004	2005	Budget 2006	Budget Révisé 2006	Actual 2006	Budget 1 2007	Proj. 2007
Recettes totales et dons	824,3	1504,1	999,7	1768,1	2047,0	2303,2	2230,2
Recettes	824,3	1504,1	999,7	1768,1	2047,0	2298,0	2230,2
Recettes fiscales	226,6	371,0	243,1	494,4	510,0	399,2	406,6
Impôt sur le revenu, le bénéfice et sur le revenu du capital	190,2	337,9	204,3	454,5	466,9	356,6	365,0
Impôt sur les personnes physiques	26,2	33,3	27,0	38,7	34,4	37,5	38,8
Impôt sur le bénéfice des sociétés	163,7	304,4	177,0	415,7	432,3	319,0	326,2
Autres impôts sur le revenu	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0
T.V.A et taxe sur le chiffre d'affaire 2	22,6	22,1	24,0	28,3	28,8	27,6	31,6
Taxes sur les transactions internationales	8,3	8,1	9,7	8,4	10,2	9,8	5,6
Autres taxes	5,5	2,9	5,2	3,2	4,0	5,2	4,4
Recettes non fiscales	597,7	1133,0	756,7	1273,6	1537,1	1898,8	1823,6
Secteur des hydrocarbures	580,9	1089,3	739,7	1236,1	1475,9	1855,8	1715,2
Royaumies	381,6	462,6	319,3	651,5	970,0	650,1	568,7
Dividendes	195,3	573,4	417,5	584,0	500,2	1204,0	1139,5
Autres revenus (bonus & rentes)	4,1	53,2	2,9	0,6	5,8	1,7	7,0
Secteurs autres que les hydrocarbures	16,7	43,7	17,0	37,5	61,1	42,9	108,3
Revenus non fiscaux excluant les intérêts sur l'épargne	16,7	31,2	15,5	21,5	43,9	22,9	35,4
Intérêt sur les fonds d'épargne	0,0	12,6	1,5	16,0	17,2	20,0	72,9
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	0,0
Dépenses totales et prêts nets	501,6	736,5	595,6	872,9	997,2	1196,1	1191,5
Dépenses courantes	121,1	163,3	160	207,3	199,4	208,1	203,5
Traitements et salaires	30,9	36,6	38,9	39,7	40,6	48,6	48,6
Achats de biens et services	50,5	82	68,4	88,6	87,5	92,4	92,4
Paieinent des intérêts	1,7	1,7	5,8	5,9	1,2	5,8	1,2
Intérieur	0,4	0,5	0,6	0,7	0,3	0,6	0,6
Extérieur	1,3	1,2	5,2	5,2	0,8	5,2	0,7
Subventions et Transferts	38	43	46,9	73,2	70,2	61,3	61,3
Dépenses en capital	378,8	560,6	427	657	795,2	979,4	979,4
Prise de participation dans des projets d'hydrocarbure	15,8	114,6	60	60	127,7	80	80
Prêt net	0	0	0	0	0	0	0
Paieinent des arriérés intérieurs	1,7	12,6	8,6	8,6	2,6	8,6	8,6
Remboursement des déposants 3	1,7	12,6	8,6	8,6	2,6	8,6	8,6
Solde global	322,7	767,5	404,2	895,2	1049,8	1107,1	1038,7
Total financement	-322,7	-767,5	-404,2	-895,2	1049,8	-1107,1	-1039
Emprunt net à l'étranger	-55,8	-74,8	-37,4	-37,4	-721,0	-27,4	-417,8
Prêt en appui budgétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0	0,0
Amortissement (-)	-4,2	-19,1	-37,4	-37,4	-49,8	-37,4	-17,2
Financement exceptionnel	-51,6	-55,7	0,0	0,0	-671,2	0,0	-400,6
Paieinent des arriérés (-)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts du Trésor à l'étranger (- = augmentation)	-16,6	-60,7	0,0	0,0	-578,5	0,0	-400,6
Dépôt de Gepetrol/Sonagas à l'étranger (- = augmentation)	-35,0	5,0	0,0	0,0	-92,7	0,0	0,0
Emprunt intérieur (net)	-284,7	-695,4	-366,8	-857,8	-326,6	-1079,7	-620,9
Erreurs et Omissions /Besoins de financement	17,8	2,7	0,0	0,0	-2,2	0,0	0,0
Pour mémoire							
Solde global, excluant les dons	322,7	767,5	404,2	895,2	1049,8	1101,9	1038,7
En pourcentage du PIB	12,5	19,3	9,0	20,0	23,4	24,1	22,7
Solde primaire du secteur non pétrolier, excluant les dons	-367,0	-458,2	-402,8	-578,6	-580,0	-826,4	-808,5
En pourcentage du PIB du secteur non pétrolier	-73,9	-64,3	-44,7	-64,2	-64,4	-65,2	-63,8
PIB nominal	2588,0	3966,8	4477,6	4477,6	4477,6	4573,6	4573,6
PIB nominal du secteur non pétrolier	496,4	713,0	900,7	900,7	900,7	1267,4	1267,4

Sources: données fournies par les autorités équato-guinéennes et les estimations et projections du FMI.

¹ Basé sur un prix du baril à 57 dollars E.U.

² La TVA a été adoptée en 2005. Auparavant, il s'agissait d'une taxe sur le chiffre d'affaire. Néanmoins 40 pourcent des compagnies opérant dans les secteurs

autres que les hydrocarbures continuent de payer la taxe sur le chiffre d'affaire.

³ Relatif à la crise du système bancaire dans les années quatre-vingt.

ANNEXE III :

PROGRES ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

Objectif de Développement du Millénaire (OMD)	Situation au début de la période du DSP (Stratégie de la BAD) 2008	Objectifs du Plan National de Développement Economique Social "2020" du Gouvernement	Prévision en fin 2012 (Probabilité que les OMD seront réalisés en 2015)	La stratégie de la Banque contribue-t-elle aux OMD ? (Oui/Non)
1. Réduire de moitié le nombre des personnes vivant en extrême pauvreté et victimes de la faim entre 1990 et 2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté : 76,8% (Enquête ménages - 2006)</i> ▪ <i>Espérance de vie à la naissance: 51,6 ans</i> 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir l'autonomie économique de la femme 2. Promouvoir l'accès gratuit des femmes et des enfants aux services sociaux de base de qualité 3. Garantir une alimentation suffisante et équilibrée à toute la population 4. Etendre la couverture des services de protection sociale à la population vulnérable 5. Promouvoir la culture 	<p><i>Le niveau d'extrême pauvreté est réduit à des niveaux aussi bas que possible</i></p> <p><i>La proportion de femmes et enfants qui ont accès gratuitement aux services sociaux de base de qualité atteint des niveaux satisfaisants</i></p> <p><i>La prévalence de malnutrition des enfants et femmes enceintes et en âge de procréer est réduite à des niveaux aussi bas que possible</i></p> <p><i>Au moins 60% des groupes vulnérables bénéficient de la protection sociale à la population vulnérable</i></p> <p><i>Le développement d'une véritable industrie pour la promotion et la diffusion du patrimoine culturel</i></p>	Oui
Objectif de Développement du Millénaire (OMD)	Situation au début de la période du DSP (Stratégie de la BAD) 2008	Objectifs du Plan National de Développement Economique Social "2020" du Gouvernement	Prévision en fin 2012 (Probabilité que les OMD seront réalisés en 2015)	La stratégie de la Banque contribue-t-elle aux OMD ? (Oui/Non)

<p>2. Etendre l'enseignement primaire à tous (garçons et filles) d'ici 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de scolarisation préscolaire : 39% (Données MINEDUC – 2006) ▪ Taux brut scolarisation au primaire : 89% (Données MINEDUC – 2006) ▪ Taux net de scolarisation au primaire : 51% (Données MINEDUC – 2006) ▪ Taux de redoublement au primaire : 42,4% (MINEDUC – 2006) ▪ Taux d'abandon scolaire : 10,2% (Données MINEDUC – 2006) ▪ Taux brut scolarisation au secondaire : 23% (MINEDUC – 2006) ▪ Taux brut scolarisation au supérieur : 3% (MINEDUC – 2006) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la couverture de l'enseignement et la formation de base à tous les niveaux 2. Améliorer la qualité de l'enseignement et la formation à tous les niveaux 3. Adapter la formation technique et professionnelle aux 7 Capitales de Province 	<p><i>Le taux brut scolarisation au préscolaire atteint 75%</i></p> <p><i>Le taux net scolarisation au primaire atteint 75 %</i></p> <p><i>La proportion d'enseignements et professeurs qualifiés atteint 70%</i></p> <p><i>Le taux brut scolarisation au secondaire atteint 70%</i></p> <p><i>Le taux brut scolarisation au supérieur atteint 50%</i></p>	<p>Oui</p>
<p>3. Eliminer la disparité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire d'ici 2005 et à tous les niveaux d'ici 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux brut scolarisation de la jeune fille 24,9% (MINEDUC – 2006) 	<ol style="list-style-type: none"> 6. Eliminer les disparités de genre pour un accès équitable à l'éducation et formation 7. Assurer la promotion de la femme et l'égalité de genre et renforcer le cadre institutionnel pour la promotion et la protection des droits de la femme 8. Renforcer les mécanismes institutionnels officiels de la société civile pour l'exigence des droits de la femme 	<p><i>La formation professionnelle étendue aux 7 Provinces</i></p> <p><i>Les mécanismes effectifs de vigilance de l'application des droits de la femme sont disponibles</i></p>	<p>Oui</p>
<p>Objectif de Développement du Millénaire (OMD)</p>	<p>Situation au début de la période du DSP (Stratégie de la BAD) 2008</p>	<p>Objectifs du Plan National de Développement Economique Social "2020" du Gouvernement</p>	<p>Prévision en fin 2012 (Probabilité que les OMD seront réalisés en 2015)</p>	<p>La stratégie de la Banque contribue-t-elle aux OMD ? (Oui/Non)</p>
<p>5. Réduire de deux tiers la mortalité infantile et de trois quart la mortalité maternelle entre 1990 et 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de couverture vaccinale des 0 – 11mois: 34% (Routine PEV-2006) ▪ Taux de couverture prénatale : 61% (SOU – 2006) ▪ Taux d'acceptation du test volontaire du VIH en consultation prénatale : 44% (SOU – 2006) ▪ Taux d'accouchements assistés par personnel formé : 51% (Données SOU – 2006) 	<ol style="list-style-type: none"> 9. Renforcer les mécanismes d'organisation et gestion du système de santé 10. Améliorer l'offre, l'accès et la qualité des services de santé à toute la population. 11. Améliorer la santé de la mère et de l'enfant 	<p><i>Les capacités managériales du Ministère de la Santé sont renforcées</i></p> <p><i>Au moins 80% de la population a accès aux services de santé de qualité</i></p> <p><i>La mortalité infantile est réduite au moins de 50%</i></p> <p><i>La mortalité maternelle est réduite de 75%</i></p> <p><i>Le taux de couverture vaccinale des 0 – 11mois atteint 80</i></p>	<p>Oui</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Taux de césarienne réalisée : 7% (Données SOU – 2006)</i> ▪ <i>Prévalence contraceptive moderne: 2,8% en milieu urbain et 0,7% en zone rurale (RGPH 1994)</i> ▪ <i>Taux de mortalité infantile : 93 pour 1.000 (RGPH 2001)</i> ▪ <i>Taux de mortalité maternelle: 352 pour 100.000 naissances vivantes (RGPH 2001)</i> 	<p>12. Améliorer la santé des enfants, adolescents et des jeunes</p> <p>13. Développer un programme spécifique pour la santé des hommes et leur participation à la santé au sein de la famille</p> <p>14. Renforcer la lutte contre le Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose</p> <p>15. Renforcer le contrôle des autres endémies et problèmes de santé</p>	<p>%</p> <p><i>Le taux de couverture prénatale atteint 85%</i></p> <p><i>100% des femmes vues en CPN acceptent le test volontaire du VIH</i></p> <p><i>Le taux d'accouchements assistés par personnel formé atteint 70%</i></p> <p><i>Le taux de césarienne se maintient entre 10 et 12 %</i></p> <p><i>La proportion de complications obstétricales prises en charge atteint au moins 80%</i></p> <p><i>La prévalence contraceptive moderne atteint 20%</i></p> <p><i>Accès aux services de prévention et traitement des fistules obstétricales et au Cancer du col utérin à toutes les femmes.</i></p>	
Objectif de Développement du Millénaire (OMD)	Situation au début de la période du DSP (Stratégie de la BAD) 2008	Objectifs du Plan National de Développement Economique Social "2020" du Gouvernement	Prévision en fin 2012 (Probabilité que les OMD seront réalisés en 2015)	La stratégie de la Banque contribue-t-elle aux OMD ? (Oui/Non)
5. Stabiliser et inverser la propagation du VIH/SIDA d'ici 2015	<p>16. <i>Taux de prévalence VIH: 7,2% (Enquête 2001)</i></p> <p>17. <i>Taux d'utilisation du préservatif durant les relations sexuelles occasionnelles : 15% (Enquête CAP-2006)</i></p> <p>18. <i>Taux d'abstinence avant le mariage : 26%(Enquête CAP-2006)</i></p>	16. Inverser et réduire la propagation du VIH/SIDA	<p><i>Accès aux services de prévention de la transmission mère - enfant par le VIH à toutes les femmes</i></p> <p><i>Le taux d'utilisation du préservatif durant les relations sexuelles occasionnelles atteint 80%</i></p> <p><i>Taux d'abstinence avant le mariage atteint au moins 60%</i></p> <p><i>100% des malades de SIDA ont accès à un traitement et accompagnement psychosocial gratuits</i></p> <p><i>100% des personnes vivant avec le VIH et malades de SIDA ont accès à un suivi biologique gratuit.</i></p> <p><i>100% des personnes vivant avec le VIH et malades de SIDA bénéficient d'une protection de ses droits et respectent ses obligations.</i></p>	Oui
6. Réduire l'incidence du Paludisme et des autres principales maladies endémiques d'ici 2015	<p>19. <i>Incidence Paludisme: 3.300 pour 100.000 (et 61% de la consultation extérieure)</i></p> <p>20. <i>Taux de mortalité par Paludisme des moins de 5 ans : 37,5%</i></p> <p>21. <i>Incidence de la Tuberculose : 500 cas por 100.000 habitantes</i></p>	17. Renforcer la lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et les Autres endémies locales	<p><i>La disponibilité de Moustiquaires imprégnées dans la communauté atteint 100%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le taux d'utilisation des Moustiquaires imprégnées par les femmes enceintes et les enfants atteint 100%</i> ▪ <i>100% des femmes enceintes ont accès à un traitement intermittent gratuit du Paludisme e</i> ▪ <i>100% des malades ont accès à un traitement curatif gratuit du Paludisme</i> 	Oui

Objectif de Développement du Millénaire (OMD)	Situation au début de la période du DSP (Stratégie de la BAD) 2008	Objectifs du Plan National de Développement Economique Social "2020" du Gouvernement	Prévision en fin 2012 (Probabilité que les OMD seront réalisés en 2015)	La stratégie de la Banque contribue-t-elle aux OMD ? (Oui/Non)
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% des patients confirmés de tuberculose ont accès à un traitement curatif gratuit ▪ L'élimination de l'Onchocercose est effective sur l'île de Bioko 	
7. Garantir un environnement mieux protégé et un meilleur accès à l'eau potable	<p>22. Proportion de la population qui a accès à l'eau potable: 44% (RGPH 2001)</p> <p>23. Disponibilité de latrines améliorées : 33,5% (RGPH 2001)</p>	<p>18. Garantir l'accès à l'eau potable et à l'hygiène et l'assainissement à toute la population</p> <p>19. Garantir la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles</p>	<p>La proportion de la population qui a accès à l'eau potable arrive à 80%</p> <p>La proportion de la population qui a accès à une latrine améliorée arrive à 80%</p> <p>La proportion de la population qui a accès à un environnement sain arrive à 80%</p> <p>100% des ressources naturelles et environnementales bénéficient d'une protection durable</p>	Oui
8. Développer un partenariat global de développement	<p>24. La demande d'une main qualifiée sur le marché d'emploi largement supérieure à l'offre</p> <p>25. Communication sociale déficiente pour couvrir les besoins des populations en termes d'échange pour assoire une culture de développement.</p>	<p>20. Adapter la formation technique, professionnelle et universitaire aux besoins du marché d'emploi</p> <p>21. Renforcer les capacités des ressources humaines nationales dans les différents secteurs de l'économie nationale</p> <p>22. Améliorer la participation des moyens de communication sociale au développement</p>	<p>Capacités techniques des Centres de formation professionnels renforcées</p> <p>Existence d'une Politique Nationale de Communication sociale pour le développement</p>	Oui

Annexe IV : Matrice des Donateurs (Union européenne) en Guinée Equatoriale (2007).

	Développement économique	Développement social	Activité du secteur productif	Questions thématiques/transversales
1. Commission européenne		<ul style="list-style-type: none"> ➢ Lutte contre la pauvreté - <i>Eau de Malabo</i> (2.811.000 €). ➢ Réhabilitation de la « Casa Verde » (maison de la société civile) (586.872 €) 		<ul style="list-style-type: none"> ➢ Programme d'appui dans le domaine des droits de l'homme, la démocratisation et l'état de droit (3.000.000 €). ➢ Programme de Bonne Gouvernance (4.300.000 €)
2. Espagne		<ul style="list-style-type: none"> ➢ Lutte contre la pauvreté - <i>Réhabilitation, réforme et captation d'eau du Centre de santé de Baloeri</i> (31.252 €) - <i>Réhabilitation système d'approvisionnement d'eau Ncue.</i> (45.772,18 €) - <i>Réhabilitation et construction du réservoir de l'école de Basilé</i> (12.957 €). - <i>Construction du réseau d'eau potable dans la ville de Rebola</i> (497.841 €). - <i>Réhabilitation et amélioration de l'approvisionnement en eau de S. Antonio de Palé.</i> Annobon.(48.521,44 €) ➢ Appui au secteur éducatif - <i>Projet d'appui à la réforme du système éducatif en EG – Elaboration et adaptation du contenu curriculaire du Baccalauréat</i> (175.000 €). - <i>Renforcement du système éducatif public en primaire, secondaire et FP</i> (3.005.060 €). - <i>Appui au système public d'éducation – Formation du personnel enseignant</i> (440.000 €). - <i>Appui aux Ecoles Espagnoles à Malabo y Bata</i> (1.275.699,91 €). - <i>Appui aux Centres associés à l'UNED à Malabo y Bata</i> (555.480 €). - <i>Programme de coopération et développement universitaire</i> (199.800 €). - <i>Programme de capacitation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Ferme horticole Moka (36.023 €). ➢ Ferme agricole de SIPOLO (56.046 €). ➢ Ferme agricole de Eoko (52.175 €). ➢ Ferme agricole ONDENG: (59.885 €). ➢ Ferme horticole de la Association des femmes unies de Barrio Alcaide (MUBA) - Baloeri (23.905 €). 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Appui institutionnel - <i>Assistance technique à la Stratégie de Lutte contre la pauvreté</i> (44.196 €). - <i>Assistance technique pour l'appui aux Ministères de la fonction publique, de l'intérieur et des corporations locales et de l'économie</i> (31.055 €). - <i>Journées de l'économie sociale</i> (3.000 €). - <i>Renforcement de la société civile – Fondation Pablo Iglesias</i> (77.500 €). - <i>Projet de renforcement des droits des femmes en EG dans le secteur du renforcement de la société civile et l'égalité du genre</i> (160.000 €). - <i>Semaine de la femme équato-guinéenne</i> (40.123 €)

		<p><i>permanente et recyclage du personnel enseignant (35.265 €).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Capacitation des enseignants sans diplôme (40.000 €).</i> - <i>Programme de bourses MAEC-AECI</i> <p>➤ <i>Appui au secteur de la santé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Centre de référence pour le contrôle d'endémies en EG du ISCIH – Assistance technique pour les programmes nationaux de paludisme, tuberculose et VIH/SIDA. (1.100.000 €)</i> - <i>Renforcement institutionnel du système de santé et amélioration de l'assistance socio-sanitaire par le biais le fonctionnement des postes et des centres de santé et la capacitation des professionnels (1.577.342 €).</i> - <i>Programme de formation des ressources humaines sanitaires -Programme Vita (199.808,41 €)</i> - <i>Projet d'appui au système de santé par le biais de la formation du personnel sanitaire et en gestion hospitalière pour la couverture des besoins sociaux de base (312.000 €).</i> 		
3. France		<p>➤ <i>Appui au secteur de l'éducation (1.427.676 €)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Appui à la diffusion du français (PADIF).</i> - <i>Appui au développement des médias.</i> - <i>Centre culturel français.</i> - <i>Coopération universitaire.</i> 		<p>➤ <i>Appui institutionnel (542.847 €)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Appui aux administrations financières et économiques (PAAFIE).</i> - <i>Appui à la sécurité aéroportuaire et à la protection civile.</i> ➤ <i>Appui à la protection de l'environnement et de la biodiversité et projet de développement urbain (136.760 €).</i>